



DREAL LANGUEDOC ROUSSILLON

**ANALYSE DES DYNAMIQUES ECONOMIQUES DES
TERRITOIRES EN LANGUEDOC ROUSSILLON ET LEURS
LIENS AVEC L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

ANNEXE 1 – Phase 1

Diagnostic socio-économique

DECEMBRE 2013



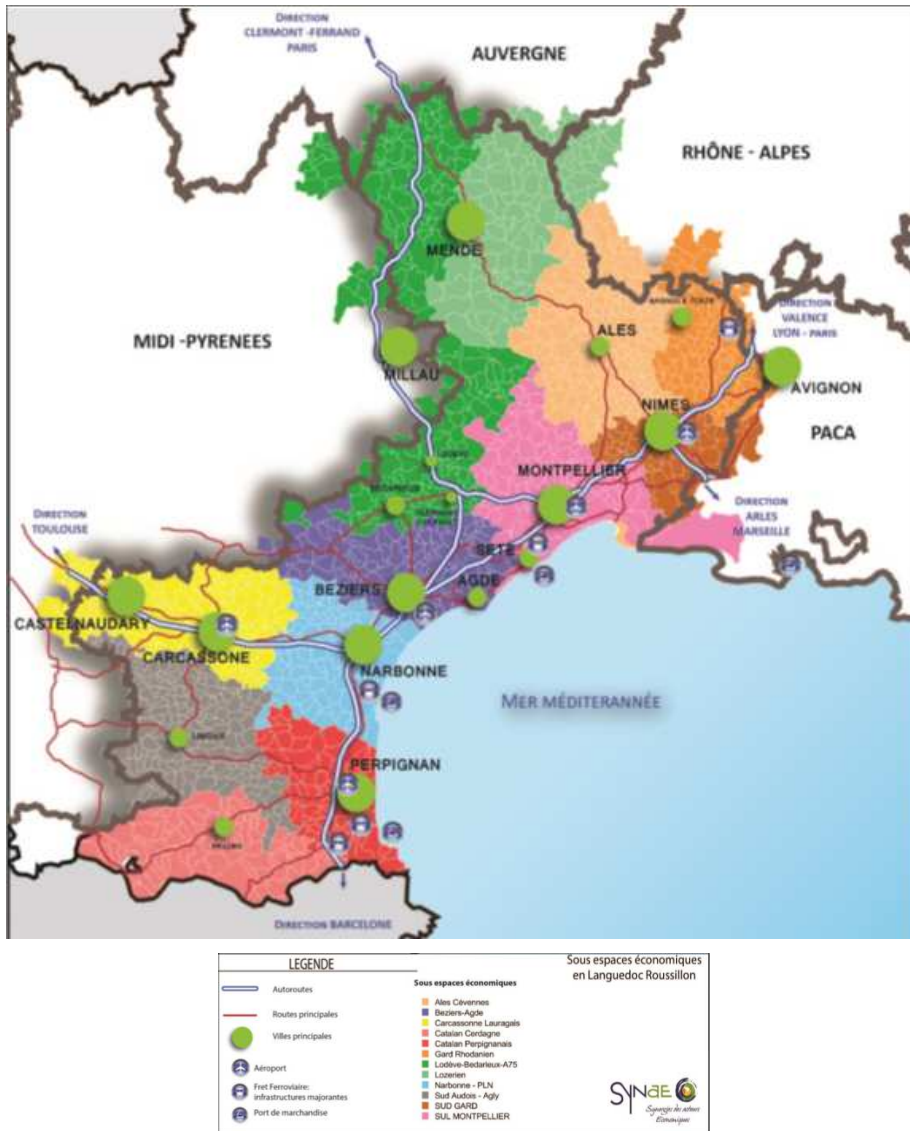
SOMMAIRE

I. Analyse macro-économique du fonctionnement socio-économique des territoires languedociens : modèle de développement et consommation.....	6
A. Analyse des moteurs du développement des territoires languedociens.....	6
1.1.1 Pourquoi recourir à l'analyse par les moteurs du développement ?	6
1.1.2 Le poids de l'économie productive concurrentielle exportatrice dans les revenus captés.....	9
1.1.3 Le poids de l'économie publique dans l'ensemble des revenus captés.....	10
1.1.4 Le poids des transferts sociaux dans l'ensemble des revenus captés	12
1.1.5 Le poids de l'économie résidentielle dans l'ensemble des revenus captés	13
B. Les modèles de développement des territoires languedociens	22
C. Le fonctionnement des systèmes de consommation des territoires	24
1.3.1 Eléments de méthode.....	24
1.3.2 Les systèmes de consommation locaux : état des lieux	25
2. Dynamique et profil économique des territoires languedociens	29
A. Une analyse de l'orientation économique générale des tissus productifs locaux.....	29
B. Le degré d'exposition des territoires à la « grande récession ».....	33
C. Les filières et fonctions de spécialisation des territoires languedociens.....	34
2.3.1 Spécialisation des territoires dans les filières d'excellence.....	34
2.3.2 Spécialisation fonctionnelle des territoires	39
3. Cohésion sociale et environnementale	43
A. Les effets du fonctionnement socio-économique des territoires en matière de cohésion sociale	43
3.1.1 Les effets en matière de précarité : une faible qualité de l'emploi généralisée	43
3.1.2 Les effets en matière de chômage : des territoires marqués par des taux de chômage très élevés	45
3.1.3 Les effets en matière de revenu : des territoires marqués par de faibles niveaux de revenu	47
B. Les effets du fonctionnement socio-économique des territoires en matière environnementale	50
Synthèse : les grandes tendances socio-économiques qui se dessinent à l'échelle de l'espace régional.....	53

Introduction

Le présent diagnostic socio-économique de la région Languedoc-Roussillon présente une double originalité. D'une part, il a été décliné à une échelle territoriale spécifique, construite sur la base d'une approche multiscale croisant à la fois les approches fonctionnelles traditionnelles (zones d'emploi, aires urbaines et bassins de vie) et une approche institutionnelle (EPCI et conseil régional) afin d'identifier des sous-espaces socio-économiques les plus cohérents possibles¹. Cette approche nous a permis de déterminer 12 sous-espaces à l'intérieur de la région (nous précisons que dans un souci de cohérence, certains d'entre eux transcendent les limites de la région).

Cartographie des 12 territoires à l'échelle de laquelle a été conduite l'étude



D'autre part, et afin notamment de ne pas inscrire ce travail en doublon des nombreuses études réalisées mais bien en complémentarité, nous avons centré notre approche sur une analyse des modèles de développement des territoires appréhendés sur la base d'une estimation de leurs moteurs

¹ Cf. la note méthodologique détaillée sur le protocole de construction des sous-ensembles territoriaux.

du développement. Le cœur de notre analyse s'appuie effectivement, dans la continuité des travaux réalisés par Laurent Davezies, sur une mise en application de la Théorie de la Base qui place au cœur de la dynamique des territoires non pas uniquement leur seule capacité de production (qui fait écho à la question de la croissance économique et dont la variable clef demeure le PIB) mais plutôt leur capacité à capter de la richesse (ici, la variable clef demeure le revenu). Dans cette approche, la question de la croissance reste évidemment essentielle mais ne constitue pas le seul facteur explicatif de la trajectoire de développement des territoires. Et celle de la consommation, pourtant si centrale au niveau macro-économique et le plus souvent absentes des analyses et des débats au niveau local, prend une place tout à fait centrale.

Ce document s'organise en trois grands chapitres. Le premier est consacré à l'évaluation des différents flux de revenus captés par les territoires dans le but d'identifier leur modèle de développement et à l'analyse des effets de la consommation locale en matière de création d'emplois. Le second, s'appuyant sur des données plus usuelles, aborde, en complément, l'orientation économique et fonctionnelle des territoires languedociens. Enfin, le dernier chapitre vise à évaluer de manière synthétique les effets du fonctionnement socio-économique des territoires languedociens, mis en en exergue dans les deux premiers chapitres, sur leur niveau de développement social et environnemental.

L'approche que nous déployons se veut ainsi résolument systémique : l'objectif étant de comprendre dans un premier temps comment fonctionnent les territoires languedociens de manière globale (on pourrait parler d'approche macro-économique locale) et dans un second temps, d'évaluer ce que les différents types de fonctionnement produisent sur une plan social et environnemental afin de déterminer leur caractère vertueux (ou non) et durable (ou non).

I. Analyse macro-économique du fonctionnement socio-économique des territoires languedociens : modèle de développement et consommation

A. Analyse des moteurs du développement des territoires languedociens

1.1.1 Pourquoi recourir à l'analyse par les moteurs du développement ?

Depuis une quinzaine d'années, les travaux développés par le chercheur Laurent Davezies ont permis de démontrer que les mécanismes du développement territorial répondaient à des logiques radicalement différentes de celles du développement macro-économique. Alors qu'à l'échelle des nations, la variable clef du développement demeure le PIB, c'est-à-dire la création de richesses, au niveau local, c'est le revenu qui demeure la pierre angulaire. La relation croissance du PIB - croissance de l'emploi - réduction du chômage et de la pauvreté qui s'opère assez mécaniquement à l'échelle des nations (phénomène cependant de moins en moins évident et de plus en plus contesté par certains économistes) n'est pas nécessairement opératoire à des échelles géographiques plus fines. Il est fréquent d'observer des territoires bénéficiant d'une forte croissance de leur PIB et de l'emploi pâtir d'une détérioration manifeste de leur niveau de cohésion sociale (tel était le cas par exemple de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais dans la Vienne au début des années 2000). En d'autres termes, au niveau territorial, et pour reprendre le titre d'une étude réalisée par le chercheur sur le cas francilien, croissance ne signifie pas nécessairement développement.

Effectivement, le niveau de développement d'un territoire dépend en réalité bien plus de sa capacité à capter de la richesse (revenu) qu'à seulement en produire (PIB). Or les modalités de captation du revenu ne se limitent pas à la seule exportation de biens et de services par son système productif compétitif. Mais aussi à de puissants mécanismes redistributifs, tant publics que privés, n'ayant aucun lien avec sa capacité productive. Laurent Davezies a classé ces mécanismes en trois composantes : l'économie résidentielle, l'économie publique et les transferts sociaux.

En substance, un territoire se développe donc en deux temps. Dans un premier temps, en fonction de sa capacité à capter des revenus à l'extérieur de ses "frontières". Puis, dans un second temps, en fonction de son aptitude à redistribuer ces revenus sous la forme de dépenses de consommation courante dans son économie locale pour stimuler ce que Laurent Davezies qualifie de secteur d'activité domestique².

Au final, Davezies identifie quatre grands types de revenus « importés », qu'il qualifie de revenus basiques, en référence à la Théorie de la Base qui lui a servi de point d'appui pour conceptualiser son approche :

² Pour éviter tout type de confusion, nous retiendrons la terminologie d'économie présenteielle, largement diffusée aujourd'hui via les travaux de l'Insee et peut être moins connotée que celle d'économie domestique, souvent perçue de manière très restrictive, voire péjorative.

- Les revenus basiques productifs ou Base productive exportatrice ;
- Les revenus basiques publics ou Base publique;
- Les revenus basiques résidentiels ou Base résidentielle ;
- Les revenus basiques sociaux ou Base sociale.

La Base productive exportatrice : composante mondialisée des économies locales

Les revenus basiques productifs exportateurs se composent des salaires, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et agricoles des actifs qui travaillent dans des secteurs d'activité "exportateurs", c'est-à-dire qui ont pour vocation de produire des biens et des services vendus à l'extérieur du territoire. Le choix de localisation des entreprises de ces secteurs d'activité est généralement guidé par la nécessité d'améliorer, dans une logique d'optimisation de l'offre, leur capacité de production. La qualité de la main d'œuvre, le coût du foncier et de l'immobilier, la pression fiscale, la densité du tissu industriel local constituent à ce titre des variables à forte influence. Elles exposent plus lourdement les territoires aux risques de délocalisation que les entreprises de l'économie de proximité. La Base productive constitue en quelque sorte la dimension compétitive des économies locales et demeure la composante la plus soumise aux aléas économiques conjoncturels et aux mouvements de restructuration.

Il est fondamental d'avoir à l'esprit que la Base productive conditionne l'existence même des trois autres Bases : sans croissance et création de valeur ajoutée, c'est effectivement tout l'équilibre du système national de redistribution inter-territoriale de richesses qui serait mis en péril.

Les Base publique : un amortisseur de choc économique

Les revenus basiques publics se composent des salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans la fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière. Très peu sensible aux aléas économiques, la Base publique constitue un véritable amortisseur de choc pour les territoires en temps de crise. Les activités publiques se localisent en règle générale plutôt en fonction de la densité de population.

La Base résidentielle : moteur majeur des économies locales

Les revenus basiques résidentiels se composent des pensions de retraite, des dépenses touristiques marchandes et non marchandes (liées à la présence de résidents secondaires), des revenus des capitaux mobiliers et fonciers liés à la présence de leurs titulaires sur le territoire et des revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent ailleurs (appelés revenus "dortoirs"). Le niveau et la dynamique de la Base résidentielle dépendent très largement des aménités des territoires (qualité du cadre de vie, ensoleillement, proximité de la mer ou de la montagne...). Au même titre que la Base publique, la Base résidentielle dépend de puissants mécanismes de redistribution inter-territoriaux. Pour les pensions de retraite, il s'agit d'un double mécanisme redistributifs à la fois intergénérationnel (conforme à notre système de répartition : les actifs actuels paient pour les "anciens")

et géographique (par exemple un actif ayant travaillé toute sa vie à Lille et qui s'installe pour sa retraite dans le sud de la France). Pour les revenus "dortoirs", il s'agit d'un mécanisme de transfert géographique lié aux migrations domicile-travail quotidiennes des actifs résidant qui travaillent en dehors du territoire.

La Base sociale : un vecteur implicite de réduction des disparités spatiales

Les revenus basiques sociaux (hors pensions de retraite qui sont intégrées dans la Base résidentielle) se composent des prestations sociales (ou transferts sociaux). Sont comptabilisés dans notre approche les transferts versés en espèces et en nature à des individus ou à des familles. Ces transferts ont pour vocation de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Outre la vieillesse et la survie (intégrée dans la Base résidentielle), elles sont associées à cinq grandes catégories de risques :

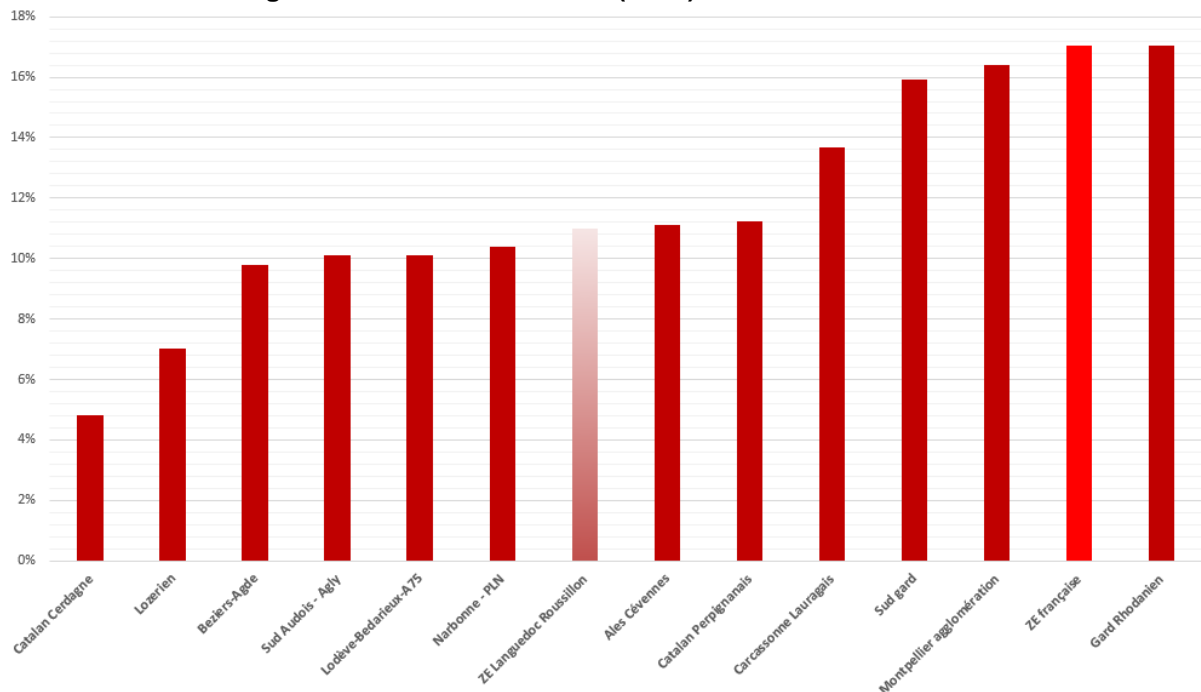
- la santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) ;
- la maternité-famille (prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants) ;
- la perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- les difficultés de logement (aides au logement) ;
- la pauvreté et l'exclusion sociale (minima sociaux : revenu minimum d'insertion - RMI, minimum vieillesse, etc.).

Les transferts sociaux assurent une fonction explicite de réduction des inégalités sociales et implicite de réduction des disparités territoriales. En général, sans que cela soit nécessairement mécanique, plus leur part est élevée dans l'ensemble des revenus basiques, plus les problèmes sociaux rencontrés sur les territoires sont aigus.

1.1.2 Le poids de l'économie productive concurrentielle exportatrice dans les revenus captés

Le poids des revenus productifs « exportateurs » des zones d'emploi languedociennes demeure sensiblement inférieur à celui des zones d'emploi françaises (respectivement 11 % contre 17 %). Seul le territoire Gard Rhodanien présente une proportion de revenus productifs « exportateurs » conforme à la moyenne. Les territoires qui présentent à l'échelle régionale la plus forte proportion de revenus productifs sont par ordre décroissant Alès Cévennes, Catalan Perpignanais, Carcassonne Lauragais, le Sud Gard et Montpellier Méditerranée. Les autres territoires présentent une proportion de revenus productifs inférieure à la moyenne des ZE languedociennes, ce dans des proportions très marquées pour les territoires Catalan Cerdagne et Lozérien (4,8 % et 7 % de l'ensemble de leurs revenus captés).

Poids des revenus basiques productifs exportateurs dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)

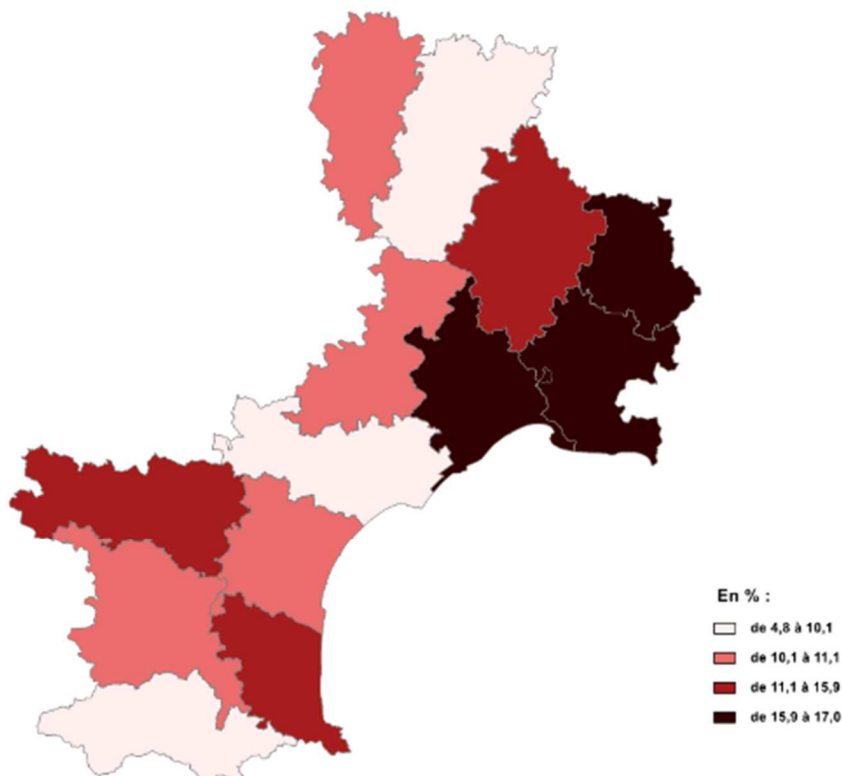


Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Le faible poids généralisé des revenus productifs exportateurs dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon traduit la faible orientation concurrentielle de leurs systèmes productifs et leur retard relatif en matière de compétitivité. C'est aussi la marque de la moindre dimension mondialisée de l'économie languedocienne ; ce qui suggère une moindre sensibilité aux aléas conjoncturels internationaux. On notera que la faible part des revenus productifs « exportateurs » du territoire de Montpellier Méditerranée est plutôt singulière pour une agglomération de cette envergure. En effet, les grandes métropoles françaises se caractérisent en règle générale par une forte surreprésentation de ce type de revenus dans leur économie locale qui s'explique par leur fonction de pôle de production de richesses majeur.

On constatera également que les trois territoires qui présentent le profil le plus productif se situent dans la partie est de la région autour des agglomérations de Montpellier et Nîmes (Sud Gard) et du territoire du Gard Rhodanien situé dans la sphère d'influence de la Vallée du Rhône.

Poids des revenus basiques productifs exportateurs dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)

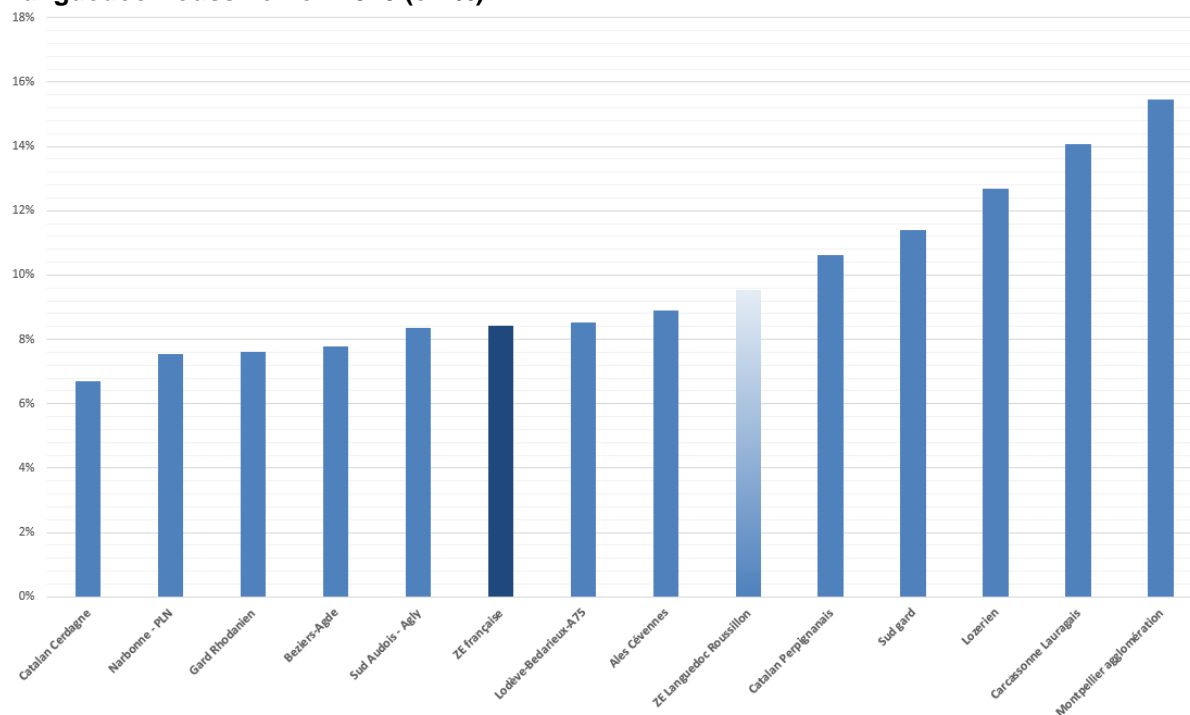


Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

1.1.3 Le poids de l'économie publique dans l'ensemble des revenus captés

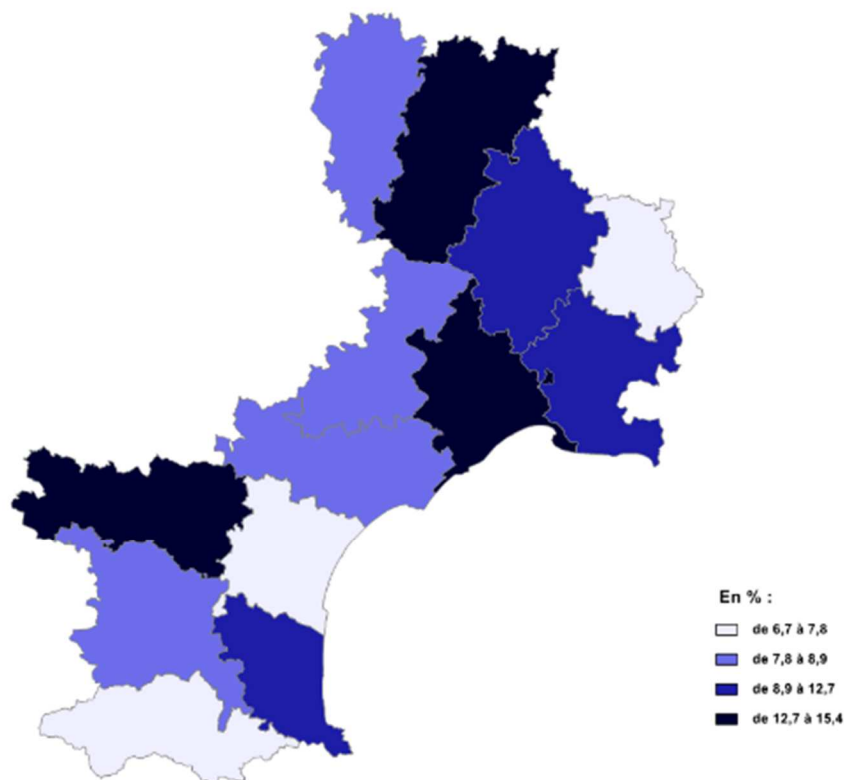
Les zones d'emplois languedociennes présentent une proportion de revenus publics dans leur économie sensiblement supérieure à celle des zones d'emploi françaises (9,6 % contre 8,4 %). Seuls 4 territoires présentent une part moindre de revenus publics qu'en moyenne à l'échelle des ZE françaises : Catalan Cerdagne, Narbonne PLN, Gard Rhodanien et Béziers-Agde. A l'opposé, les territoires de Montpellier Méditerranée, Carcassonne Lauragais et dans une moindre mesure Lozérien, Sud Gard et Catalan Perpignanais présentent un profil largement public marqué par une sur-représentation assez nette de ce type de revenu.

Poids des revenus basiques publics dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)



Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Poids des revenus basiques publics dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)

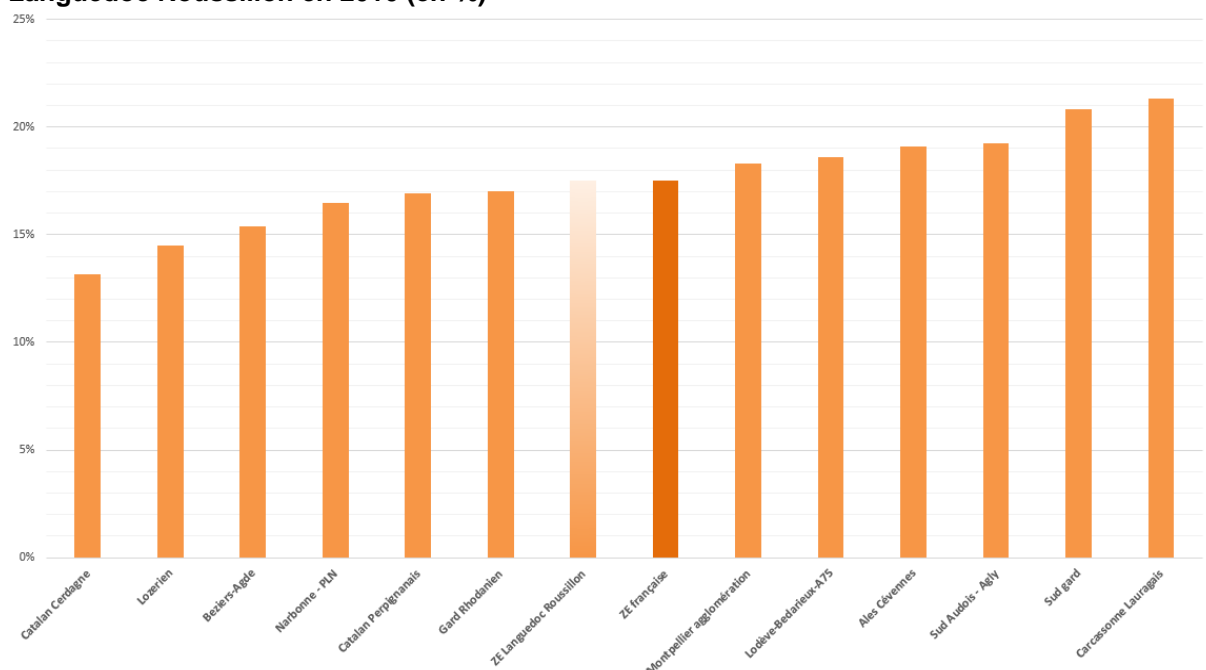


Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

1.1.4 Le poids des transferts sociaux dans l'ensemble des revenus captés

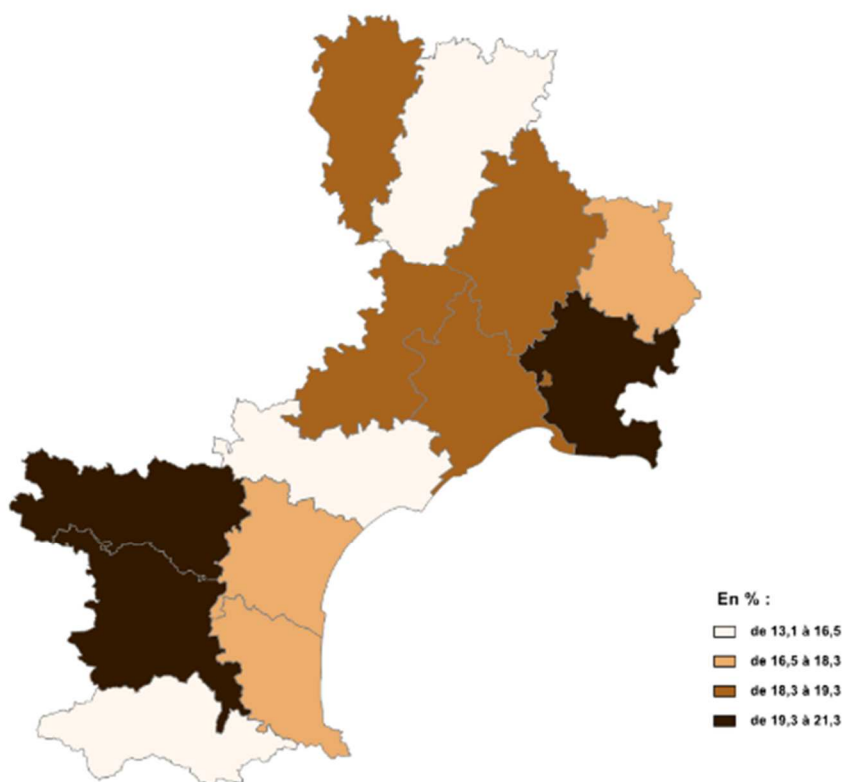
Les zones d'emplois languedociennes présentent en moyenne une proportion de transferts sociaux dans leur économie similaire à celle des zones d'emploi françaises (17,5 %). Six territoires présentent une proportion de transferts sociaux inférieure à la moyenne : Catalan Cerdagne (13,1 %), Lozérien (14,5 %), Béziers-Agde (15,4 %) et dans une moindre mesure Narbonne-PLN (16,5 %), Catalan Perpignanais (16,9 %) et Gard Rhodanien (17 %). A contrario, Montpellier Agglomération (18,3 %), Lodève-Bédarieux-A75 (18,6 %) et dans des proportions encore plus marquées Alès Cévennes (19,1 %), Sud Audois – Agly (19,3 %), Sud-Gard et Carcassonne Lauragais (21,3 %) se caractérisent par une surreprésentation assez nette des transferts sociaux dans leur économie.

Poids des revenus basiques sociaux dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)



Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Poids des revenus basiques sociaux dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)

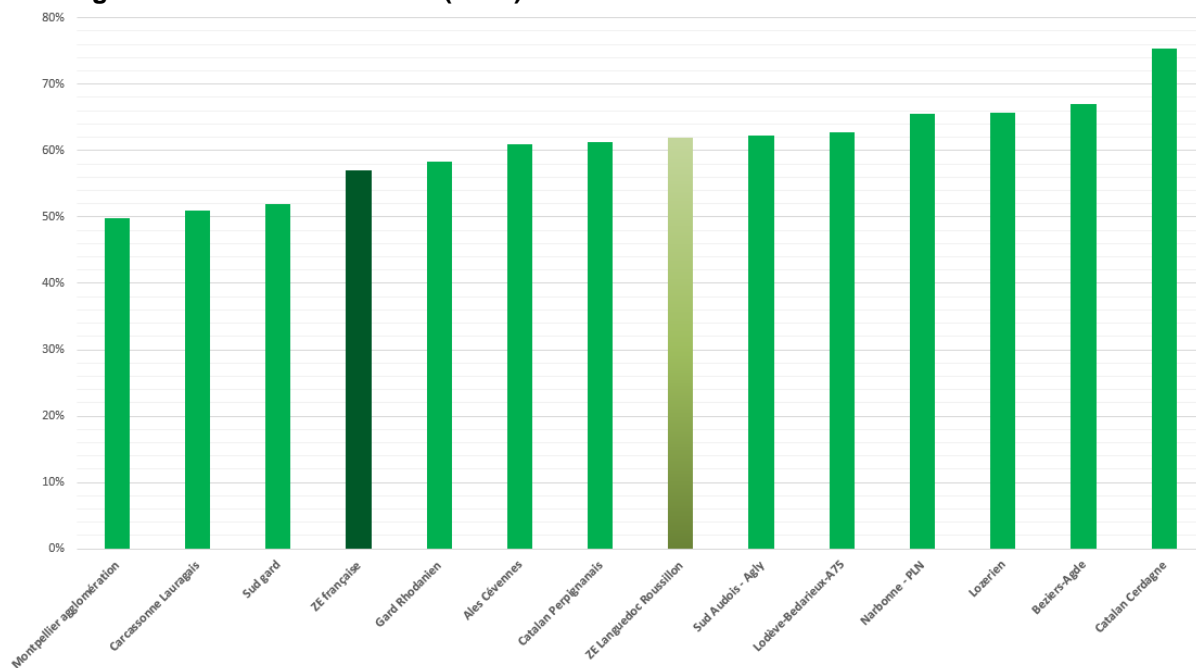


Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

1.1.5 Le poids de l'économie résidentielle dans l'ensemble des revenus captés

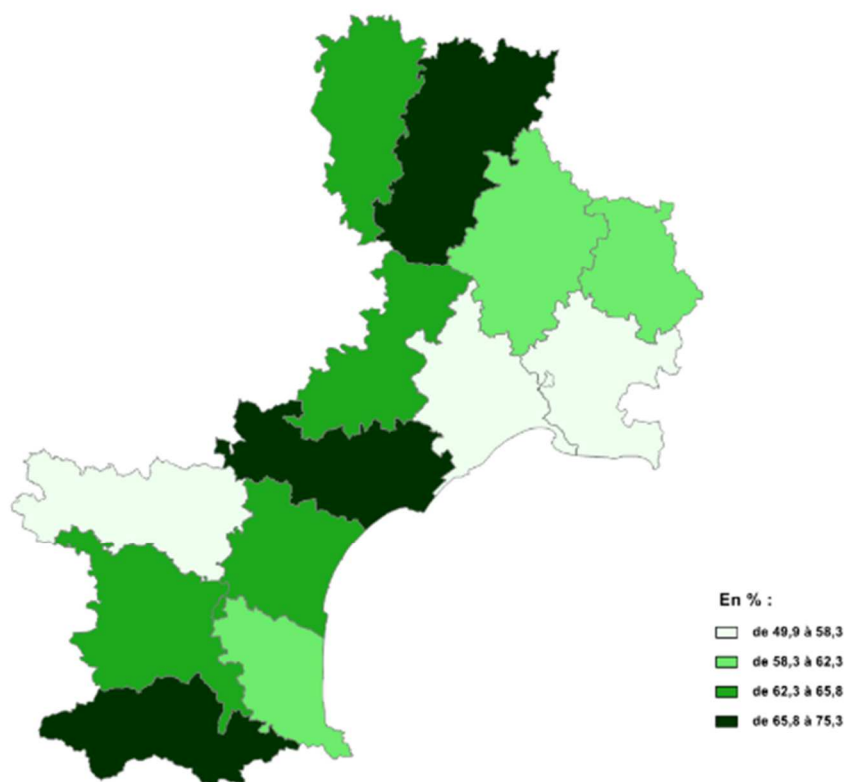
En 2010, les revenus résidentiels des ZEP languedociennes représentent en moyenne 61,9 % de l'ensemble des revenus captés contre 57 % pour l'ensemble des ZEP françaises. Neuf territoires présentent une sur-représentation de leurs revenus résidentiels dans leur économie au regard de la moyenne des ZEP françaises. Il s'agit par ordre décroissant et pour ceux qui présentent une proportion de revenus résidentiels parmi les plus élevée (supérieure à 60 %) des territoires Catalan Cerdagne (75,3 %), Béziers-Agde (67,1 %), Lozérien (65,8 %), Narbonne PLN (65,6 %), Lodève-Bedarieux-A75 (62,8 %), Catalan Perpignanais (61,2 %) et Alès Cévennes (60,9 %). A l'opposé, on retrouve parmi les territoires qui présentent une proportion de revenus résidentiels inférieure à la moyenne des ZEP françaises les territoires de Montpellier Méditerranée, Carcassonne Lauragais et Sud Gard, à savoir les territoires présentant le profil le plus urbain.

Poids des revenus basiques résidentiels dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)



Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Poids des revenus basiques résidentiels dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)



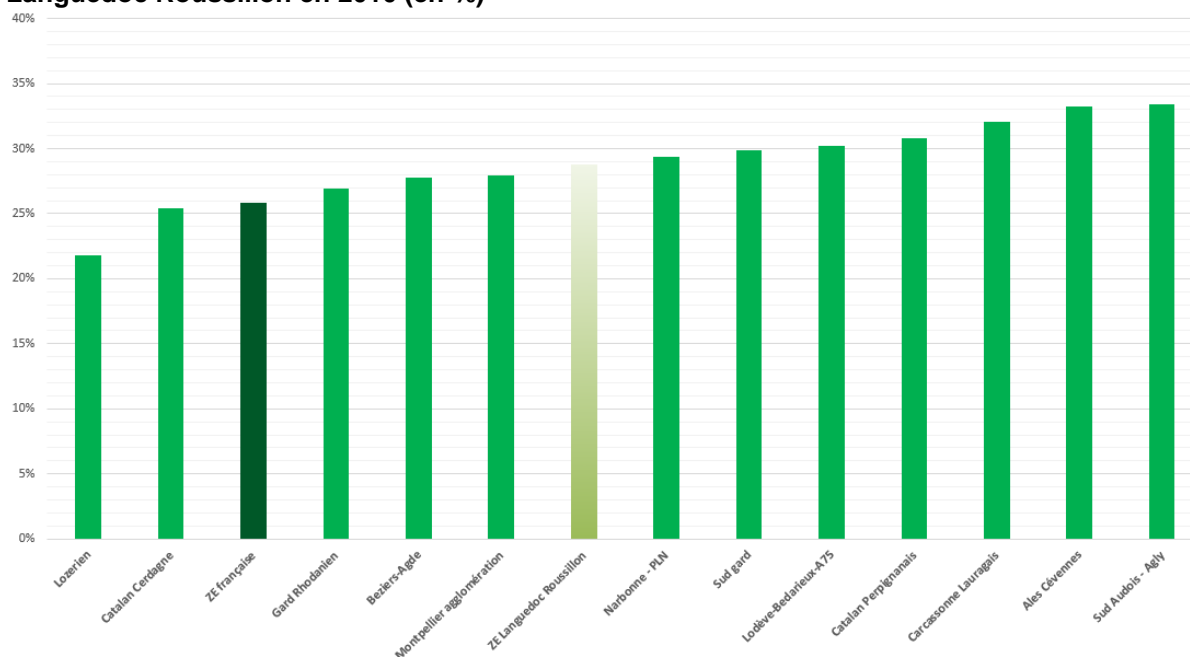
Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

La nette sur-représentation des revenus résidentiels dans l'économie des territoires languedociens s'explique par un poids parfois très variable de ses différentes composantes.

► Le poids des pensions de retraite

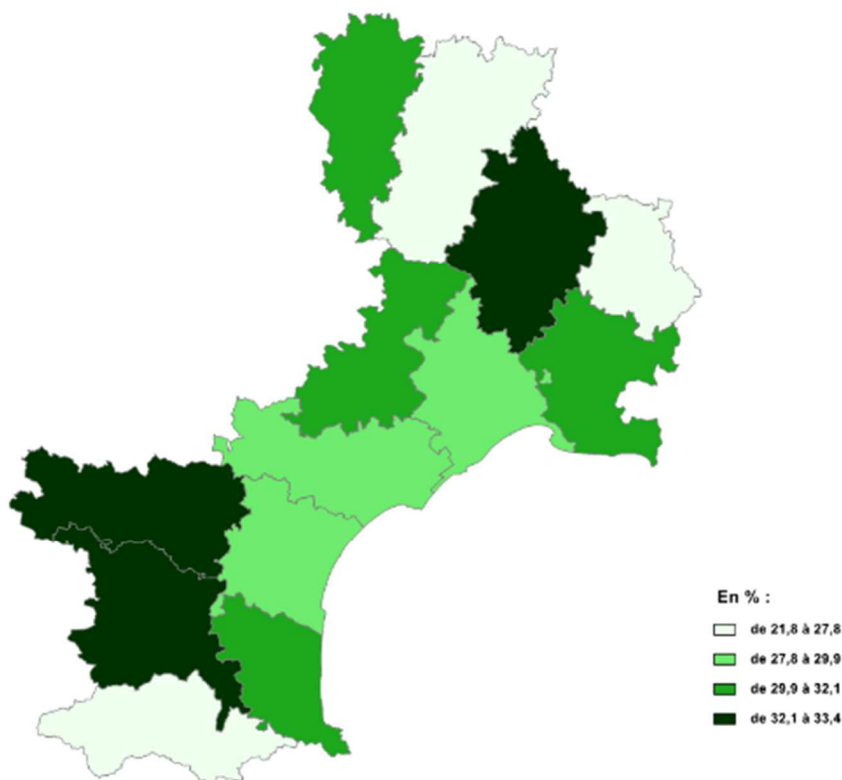
La part des pensions de retraite dans l'ensemble des revenus captés par les territoires représente en moyenne 28,8 % des revenus basiques pour les ZE languedociennes contre 25,8 % à l'échelle des ZE françaises. Seuls deux territoires présentent une proportion de pensions de retraite inférieure à la moyenne des ZE françaises : Lozérien (21,8 %) et Catalan Cerdagne (25,4 %). Parmi les territoires de la région qui présentent la plus forte sur-représentation de ce type de revenus dans leur économie locale on retrouve le Sud Gard (29,9 %), Lodève Bédarieux A75 (30,2 %), Catalan Perpignanais (30,8 %), le Lauragais (32,1 %), Alès Cévennes (33,2 %) et le Sud Auglois – Agly (33,4 %). On peut ainsi mesurer à la lecture de ces simples chiffres les effets massifs et particulièrement prononcés du vieillissement dans certains territoires de la région.

Poids des pensions de retraite dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)



Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Poids des pensions de retraite dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)

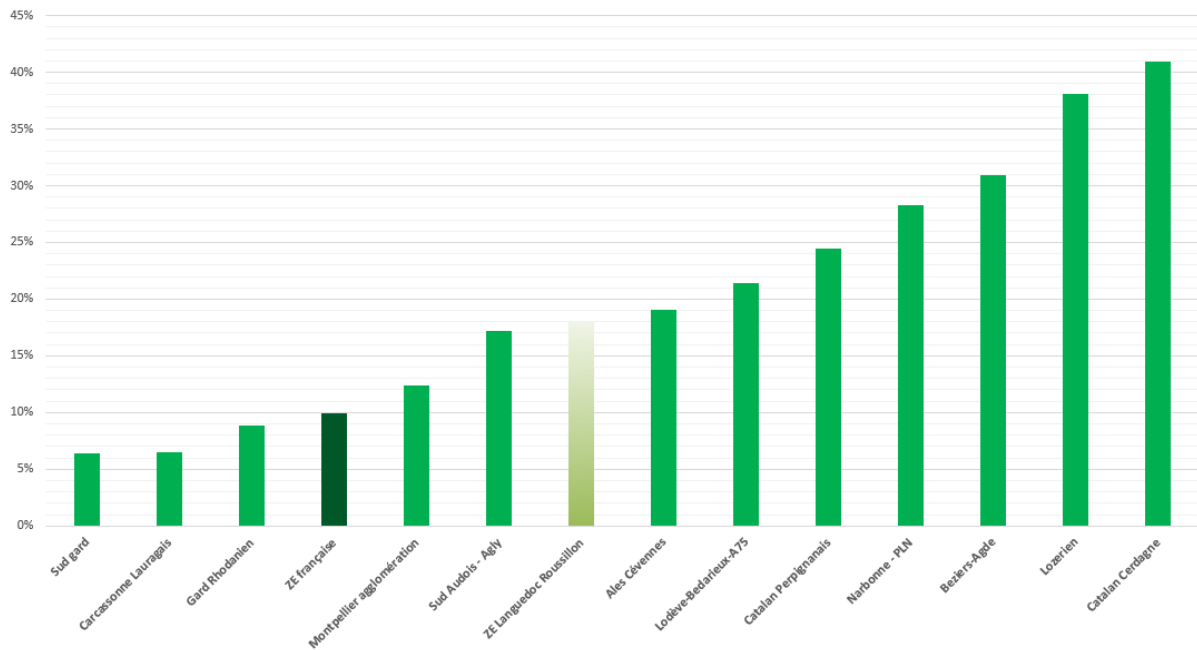


Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

► Le poids des dépenses touristiques

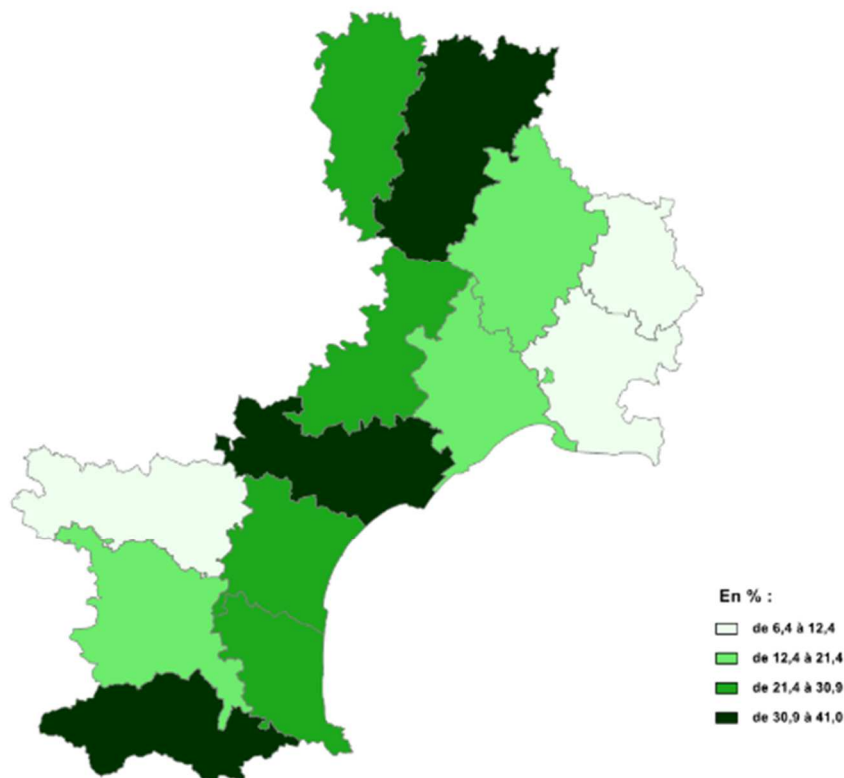
Les dépenses touristiques constituent une autre composante essentielle de la base résidentielle. Elles représentent en moyenne 18 % des revenus basiques des ZE languedociennes contre « seulement » 9,9 % en moyenne à l'échelle de l'ensemble des ZE françaises. On mesure d'ores et déjà ici le rôle central de l'activité touristique dans l'économie des territoires languedociens. Evidemment, son poids peut varier sensiblement là encore, et dans des proportions encore plus marquées que pour les autres bases, d'un territoire à l'autre. Parmi les territoires au profil le plus touristique on retrouve les territoires Catalan Cerdagne (41 %), Lozérien (38,1 %), Béziers Agde (30,9 %), Narbonne PLN (28,3 %), Catalan Perpignanais (24,4 %) et Lodève Bédarieux (21,4 %). A l'opposé, on retrouve pour les territoires aux plus faibles proportions de revenus touristiques les territoires du Sud Gard (6,4 %), Carcassonne Lauragais (6,5 %) et Gard Rhodanien (8,8 %).

Poids des dépenses touristiques dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)



Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Poids des dépenses touristiques dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)

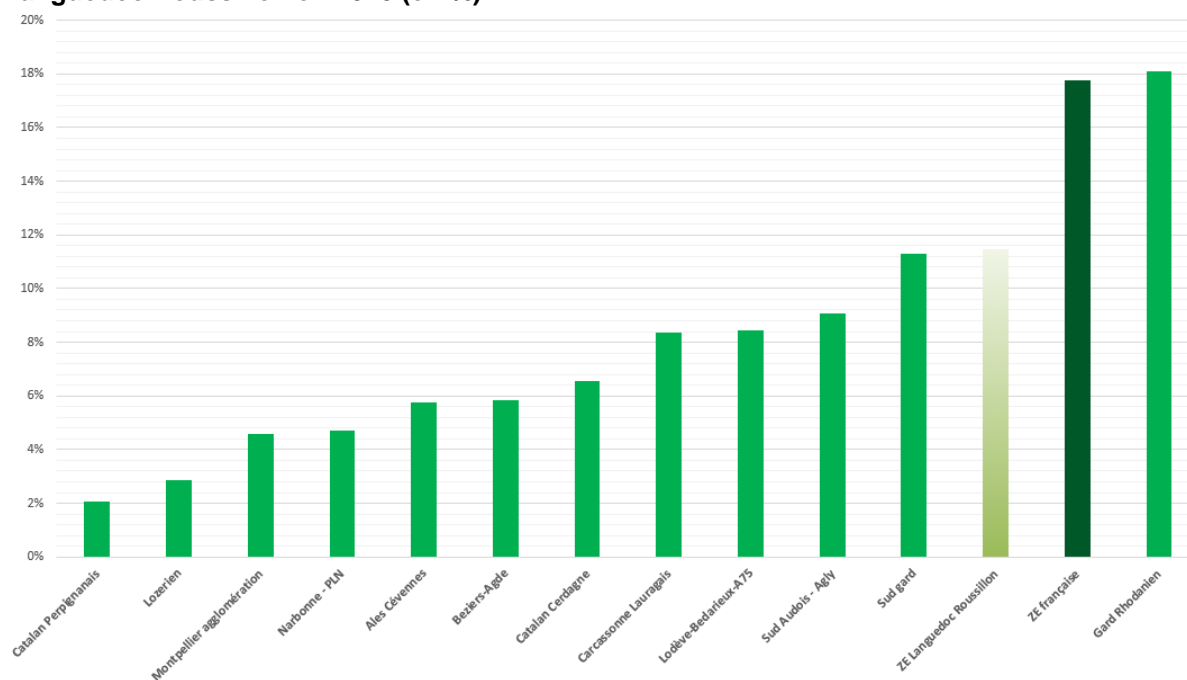


Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

► **Le poids des revenus « dortoirs »**

Dernière composante importante de l'économie résidentielle, les revenus « dortoirs »³. Si ces derniers pèsent d'un poids là encore assez variable d'un territoire à l'autre, par exemple a maxima 18,1 % dans le Gard Rhodanien, 11,3 % dans le Sud Gard ou 9,1 % dans le Sud Audois – Agly ou a minima 2,1 % dans le territoire Catalan Perpignanais, 2,9 % pour le Lozérien ou 4,6 % pour Montpellier Méditerranée, le fait notable demeure leur nette sous-représentation en moyenne - 11,5 % seulement à l'échelle des ZE languedociennes contre 17,8 % en moyenne à l'échelle des ZE françaises. La faiblesse généralisée des revenus « dortoirs » dans l'économie des territoires languedociens est le reflet d'un assez faible degré d'interactions économiques entre les différentes composantes territoriales de la région. Et s'il est difficile en l'état d'avancer les causes de cette situation (moindre capacité de mobilité des individus, faiblesse des réseaux de transport...), on peut très fortement envisager que ce relatif « cloisonnement » géographique exerce une influence négative sur les dynamiques de développement économique des territoires et la régulation de leur marché du travail. Effectivement, la mobilité des actifs constitue un moyen extrêmement efficace de mise en adéquation de l'offre (i.e. les besoins de entreprises) et de la demande d'emploi (i.e. les besoins des actifs) et donc d'optimisation du fonctionnement des marchés du travail locaux.

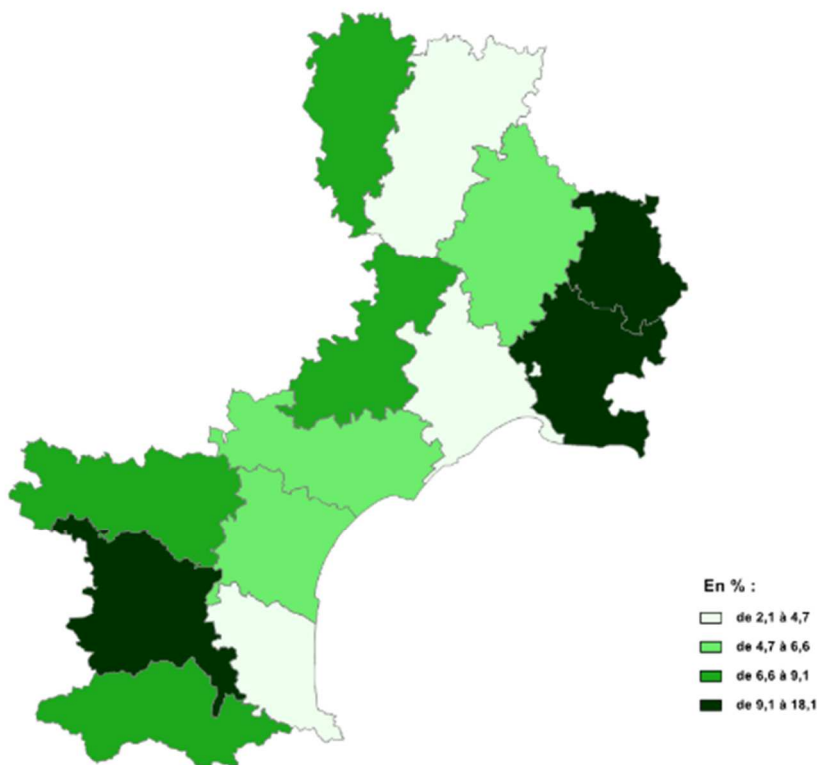
Poids des revenus « dortoirs » dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)



Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Poids des revenus « dortoirs » dans l'ensemble des revenus captés par les territoires de Languedoc Roussillon en 2010 (en %)

³ Pour rappel, les revenus « dortoirs » sont liés à la dissociation entre lieu de travail et lieu de résidence.



Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Si les territoires captent une part importante de leur richesse en envoyant une partie de leurs actifs travailler à l'extérieur, ils peuvent également être « victimes » de leur propre attractivité. Effectivement, le fait d'attirer quotidiennement des individus qui viennent travailler et produire de la richesse sur leur périmètre alors qu'ils n'y résident pas peut constituer une source d'évasion monétaire absolument considérable pour les territoires.

Les migrations domicile-travail, bien qu'elles soient assez rarement perçues sous cet angle, sont à l'origine de puissants mécanismes redistributifs de richesses, de solidarité pourrait-on dire, entre territoires, notamment des lieux de production en direction des lieux de résidence. Observons comment s'organisent ces mécanismes de solidarité « implicites » entre les territoires de la région Languedoc Roussillon.

Il est possible d'observer dans le détail, grâce au tableau ci-dessous, le volume des transferts de masse salariale nette liés aux pratiques pendulaires quotidiennes des actifs languedociens entre l'ensemble des territoires de la région.

Détail des transferts de masse salariale entre les territoires de Languedoc Roussillon (2010)

Lieu de travail	Lieu de résidence												Evasion totale
	Alès Cévennes	Beziers-Agde	Carcassonne Lauragais	Catalan Cerdagne	Catalan Perpignanais	Gard Rhodanien	Lodève-Bédarieux-A75	Lozerien	Montpellier Méditerranée	Narbonne - PLN	Sud Audois - Agly	Sud Gard	
Alès Cévennes	560 893 619 €				91 555 €	8 954 377 €	822 296 €	629 538 €	5 778 016 €			23 370 947 €	600 540 348 €
Beziers-Agde	43 449 €	1 080 941 704 €	775 143 €		2 277 330 €		16 774 127 €		62 615 816 €	28 048 780 €	137 827 €	2 461 682 €	1 194 075 838 €
Carcassonne Lauragais		4 279 682 €	656 198 275 €		1 506 881 €			185 188 €	1 754 376 €	35 672 080 €	35 748 495 €	439 095 €	735 784 052 €
Catalan Cerdagne				167 988 978 €	20 764 473 €				101 345 €	68 618 €	2 500 449 €		191 423 863 €
Catalan Perpignanais		2 619 367 €	1 593 029 €	58 341 296 €	1 823 251 815 €				4 440 890 €	17 039 809 €	27 439 170 €	917 864 €	1 935 742 177 €
Gard Rhodanien	11 615 939 €					560 604 292 €	138 922 €		1 872 297 €			40 507 842 €	614 739 292 €
Lodève-Bédarieux-A75	777 642 €	23 355 679 €					303 101 224 €	9 888 563 €	28 571 371 €				366 413 021 €
Lozerien	2 533 529 €	127 677 €					24 245 860 €	197 041 017 €	1 290 998 €				225 756 979 €
Montpellier Méditerranée	26 710 480 €	201 685 754 €	12 736 973 €	3 394 017 €	30 021 581 €	10 569 607 €	72 462 884 €	2 679 699 €	4 016 988 518 €	20 714 733 €	1 736 074 €	305 330 009 €	4 705 030 329 €
Narbonne - PLN		38 067 961 €	24 025 799 €	528 039 €	18 603 276 €				3 687 122 €	562 928 044 €	1 646 319 €	554 187 €	650 040 747 €
Sud Audois - Agly		2 958 392 €	10 701 030 €	1 936 732 €	9 365 078 €					379 944 €	114 503 297 €		136 886 081 €
Sud Gard	84 716 206 €	1 354 036 196 €	706 330 168 €	232 189 062 €	1 907 235 969 €	108 052 167 €	4 607 588 €	799 644 €	133 540 908 €	558 989 €		1 798 131 965 €	2 135 019 738 €
Importation totale	687 290 864 €					888 317 474 €	422 251 816 €	211 223 649 €	4 260 641 657 €	665 410 977 €	183 711 631 €	2 172 813 003 €	13 491 452 465 €

Source : Estimation OPC d'après Insee – DADS

De manière plus synthétique, que relevons nous :

- Quatre territoires seulement présentent un solde net de transfert de masse salariale négatif. Sans réelle surprise, on y retrouve les territoires qui disposent d'une agglomération sur leur périmètre : Montpellier Méditerranée, Carcassonne Lauragais et Catalan Perpignanais (effectivement, on sait aujourd'hui que du fait de leur fonction de pôle d'activité, les agglomérations françaises captent plus d'actifs qu'elles n'en envoient travailler à l'extérieur et que de facto, elles subissent une évasion monétaire supérieure à ce qu'elles captent). En revanche, il est assez surprenant de retrouver dans cette catégorie de territoires le Lozérien, dont on peut voir il est vrai qu'il redistribue un important volume de masse salariale en direction de Lodève-Bédarieux- A75 ;
- Les territoires qui profitent le plus de cette solidarité territoriale « implicite » sont Lodève-Bédarieux-A75 (un solde positif de 55,8 million d'euros), Gard Rhodanien (+ 73,5 millions d'euros), Alès Cévennes (+ 86,7 millions d'euros) et Béziers Agde (+ 159,9 millions d'euros). On relèvera que le territoire Sud Gard présente un solde positif en dépit de la présence de l'agglomération de Nîmes sur son périmètre. La balance favorable de ce territoire s'explique par l'importance des importations de masse salariale en provenance de Montpellier Méditerranée (305 millions d'euros de MS) ;
- On relèvera également que **le territoire de Montpellier Méditerranée joue un rôle pivot dans les mécanismes de redistribution de richesses au sein de la région**, particulièrement en ce qui concerne le phénomène d'évasion en direction des autres territoires. Effectivement, Montpellier Méditerranée redistribue plus de 688 millions de MS aux autres territoires de la région, soit approximativement 62 % de l'ensemble de l'évasion observée. En contrepartie, les 243,6 millions d'euros perçus par Montpellier Méditerranée ne représentent « que » 15 % de l'ensemble de la captation. C'est le Sud Gard qui enregistre le plus gros ratio à cet égard avec 23 % de l'ensemble de entrées (ce nous l'avons dit grâce à sa relation privilégiée avec Montpellier) ;
- S'il est logique que Montpellier Méditerranée, compte tenu de sa taille (i.e. de son poids démographique), demeure le principal émetteur et récepteur de richesses au sein de la région Languedoc-Roussillon, on notera qu'en valeur relative, le territoire se situe également au deuxième rang des territoires qui enregistrent les plus hautes intensités d'évasion (13,5 % de la masse salariale produite à l'échelle du territoire s'évade en direction des autres territoires de la région) derrière le Sud Gard (13,8 %) et le Gard Rhodanien (13,9 %). A contrario, les 243,6 millions d'euros de MS captés par Montpellier Méditerranée ne représentent « que » 5 % de sa masse salariale. Les territoires dont la masse salariale apparaît la plus dépendante de ce processus de captation sont Sud Audois Agly (27,9 % de la masse salariale du territoire provient

d'un autre territoire de la région), Catalan Cerdagne (22,7 %) et Lodève-Bédarieux-A75 (21,7 %).

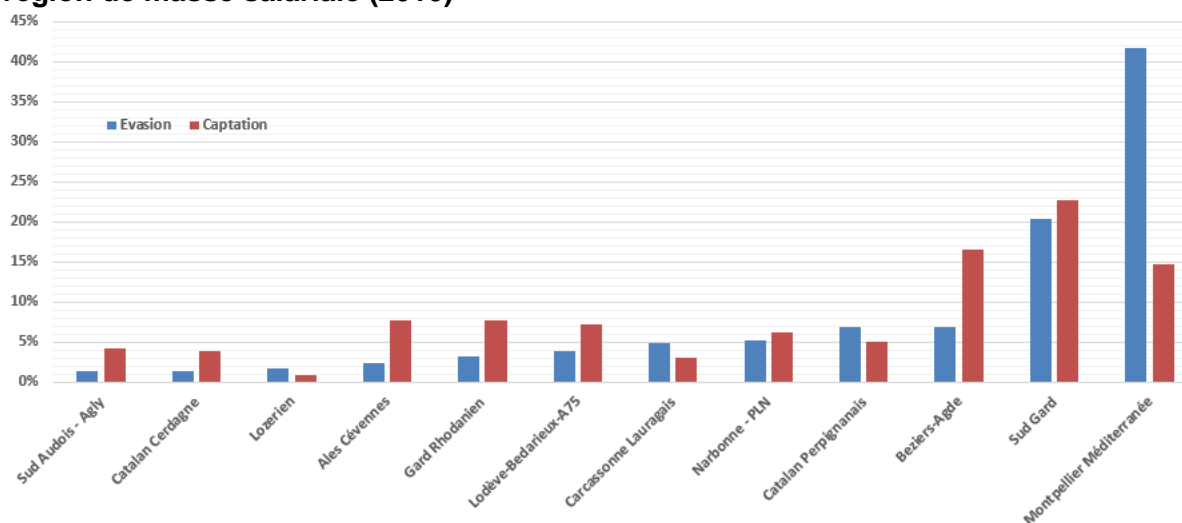
Les transferts de masse salariale entre les territoires de la région Languedoc Roussillon (2010) : synthèse

	Evasion totale	Importation totale	Solde	Evasion en % de la MSLT	Captation en % de la MSLR
	(A)	(B)	(A – B)	(A / MS au lieu de travail)	(B / MS au lieu de résidence)
Montpellier Méditerranée	688 041 811 €	243 653 139 €	-444 388 672 €	13,5%	50%
Carcassonne Lauragais	79 585 777 €	50 131 893 €	-29 453 884 €	8,9%	4,9%
Catalan Perpignanais	112 490 362 €	83 984 154 €	-28 506 208 €	5,4%	4,0%
Lozérien	28 715 962 €	14 182 632 €	-14 533 330 €	11,1%	5,5%
Narbonne - PLN	87 112 703 €	102 482 933 €	15 370 230 €	11,9%	12,8%
Sud Gard	336 887 773 €	374 681 038 €	37 793 265 €	13,8%	13,8%
Catalan Cerdagne	23 434 885 €	64 200 084 €	40 765 199 €	10,2%	22,7%
Sud Audois - Agly	22 382 784 €	69 208 334 €	46 825 550 €	12,5%	27,9%
Lodève-Bedarieux-A75	63 311 797 €	119 150 594 €	55 838 797 €	13,9%	21,7%
Gard Rhodanien	54 135 000 €	127 713 179 €	73 578 179 €	6,2%	10,2%
Ales Cévennes	39 646 729 €	126 397 245 €	86 750 516 €	5,6%	14,3%
Béziers-Agde	113 134 134 €	273 094 492 €	159 960 358 €	8,4%	17,1%

Source : Estimation OPC d'après Insee – DADS

Lecture : le territoire de Montpellier Méditerranée a vu « s'évader » de son périmètre plus de 688 millions d'euros de masse salariale, a capté plus de 243,6 millions de MS, soit une perte nette (solde) de – 444,3 millions d'euros. Le montant de l'évasion représente 13,5 % de la masse salariale générée par les activités économiques locales tandis que le montant de la captation ne représente « que » 5 % de la masse salariale des actifs qui résident sur le périmètre.

Le poids des territoires languedociens dans les mécanismes de transfert interne à la région de masse salariale (2010)



Source : Estimation OPC d'après Insee – DADS

Lecture : Plus 40 % de l'évasion de masse salariale des territoires languedociens à l'intérieur de la région est le produit du seul territoire de Montpellier Méditerranée. A contrario, « seulement » 15 % de la captation est le produit de ce seul territoire...

B. Les modèles de développement des territoires languedociens

La structure des moteurs du développement des territoires, identifiée à partir de la combinaison du poids de leurs différents revenus captés, nous permet de qualifier leur **modèle de développement**.

Compte tenu des modalités de captation de richesses des territoires languedociens, quatre grandes familles de modèles de développement se dessinent dans la région :

- Un **modèle standard** – modèle dit « moyen » - caractérisé par le poids relativement conforme à la moyenne des ZE françaises des différentes bases. Ce modèle ne s'observe qu'à l'échelle d'un seul territoire, celui du Gard Rhodanien. Ce type de modèle traduit en règle générale (mais pas de façon absolue) une forme d'équilibre entre le moteurs du développement plutôt porteuse en matière de développement (ce que nous chercherons à infirmer ou confirmer dans les sections qui suivent) ;
- Les modèles de développement de type « **public** ». On retrouve quatre sous-types de modèle dans cette catégorie :
 - o Un modèle de développement de type exclusivement « **public** », même si marqué par une sur-représentation modérée des dépenses touristiques. Ce modèle concerne en toute logique le territoire de Montpellier Méditerranée qui du fait de sa fonction de capitale régionale, assume une fonction de pôle administratif ;
 - o Un modèle de développement de type « **publico-social** » caractérisé par une sur-représentation manifeste des revenus publics et sociaux. Ce modèle s'observe dans les territoires Carcassonne Lauragais et Sud Gard. On notera également la sur-représentation modérée des pensions de retraite dans l'économie de ces territoires. Ce type de modèle de développement est la traduction d'un fonctionnement macro-économique local relativement déséquilibré et peu dynamique. La sur-représentation des revenus sociaux dans l'ensemble des revenus captés suggèrent notamment que ces territoires sont affectés par des difficultés sociales relativement intenses ;
 - o Un modèle de développement de type « **publico-touristique** » qui se caractérise par une sur-représentation des revenus publics et des dépenses touristiques dans l'ensemble des revenus captés. Ce modèle s'observe dans les territoires du Lozérien et Catalan Perpignanais (on notera également pour ce dernier une sur-représentation modérée des pensions de retraite) ;
- Un modèle de développement de type « **social** ». Ce modèle s'observe dans le seul territoire du Sud-Audois. Bien qu'également marqué par une assez nette sur-représentation des dépenses touristiques et dans une moindre mesure des pensions de retraite, ce type de modèle de développement est la traduction explicite d'un fort déséquilibre de ses moteurs du développement et d'une faible dynamique générale, notamment sur le plan social.
- Les modèles de développement de type « **touristique** ». Deux sous-types de modèles de développement touristiques peuvent être observés dans la région :

- Un modèle de développement de type « touristique-retraité » caractérisé par une nette sur-représentation des dépenses touristiques et des pensions de retraite. Il concerne les territoires de Lodève Bédarieux A 75, Narbonne PLN et Alès Cévennes ;
- Un modèle de développement de type exclusivement touristique. Il s'observe dans les territoires Catalan Cerdagne et Béziers Agde.

Qualification des modèles de développement des territoires languedociens (2010)

	Base productive exportatrice Base productive exportatrice	Base publique Base publique	Base sociale Base sociale	Base résidentielle Base résidentielle	Composition économie résidentielle			Modèle de développement
					Pension de retraite	Dépenses touristiques	Revenus "dortoirs"	
Gard Rhodanien	100	90	97	102	104	89	102	Moyen
Montpellier agglomération	96	183	104	87	108	125	26	Public (touristique)
Carcassonne Lauragais	80	167	122	89	124	65	47	Publico-social (retraite)
Sud Gard	93	135	119	91	116	64	64	Publico-social (retraite)
Lozérien	41	150	83	115	84	384	16	Publico-touristique
Catalan Perpignanais	66	126	97	107	119	246	12	Publico-touristique (retraite)
Sud Audois - Agly	59	99	110	109	129	173	51	Social (touristique)
Lodève-Bedarieux-A75	59	101	106	110	117	216	48	Touristico-retraité
Narbonne - PLN	61	89	94	115	114	285	27	Touristico-retraité
Alès Cévennes	65	105	109	107	129	192	32	Touristico-retraité
Catalan Cerdagne	28	80	75	132	98	413	37	Touristique
Béziers-Agde	58	92	88	118	107	311	33	Touristique

Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme

Lecture : lorsque l'indice est supérieur à 100, cela signifie que la catégorie de revenus est surreprésentée localement au regard de la moyenne des ZE françaises. A contrario, lorsqu'il est inférieur à 100, cela signifie qu'elle sous-représentée

Note : en rouge, les valeurs exprimant une très forte sous-représentation (indice inférieur à 70), en orange un sous-représentation modérée (entre 70 et 90), en gris des valeurs proches de la moyenne (entre 90 et 110), en vert clair un sur-représentation modérée (entre 110 et 130) et en vert foncé une très forte sur-représentation (plus de 130)

Si on peut observer une certaine diversité des modèles de développement à l'échelle des territoires languedociens, ces derniers présentent cependant un grand nombre de traits communs :

- Pour la plupart d'entre eux (à l'exception des territoires Gard Rhodanien, Montpellier Méditerranée et Sud Gard), une très faible orientation productive concurrentielle qui traduit dans l'ensemble le faible degré de compétitivité de leurs systèmes productifs ;
- Une très forte dimension touristique (exceptions faites des territoires Carcassonne Lauragais, Sud Gard et dans une moindre mesure Gard Rhodanien) ;
- Et fait tout à fait étonnant, nous l'avons déjà évoqué, une sous-représentation très marquée et systématique des revenus « dortoirs » qui traduit le faible niveau d'interdépendances socio-économiques entre les territoires de la région.

C. Le fonctionnement des systèmes de consommation des territoires

1.3.1 Eléments de méthode

Nous l'avons expliqué en introduction. Si un territoire se développe dans un premier temps en fonction de sa capacité à capter de la richesse en provenance de l'extérieur, il demeure un second temps tout aussi fondamental pour son développement : celui de la redistribution de la richesse captée dans ses circuits économiques locaux sous la forme de dépenses de consommation. C'est ce second temps que nous proposons d'analyser dans cette section.

La problématique de la consommation, pourtant abondamment traitée à l'échelle macro-économique (c'est elle qui tire notre croissance depuis de nombreuses années) est totalement mise de côté à l'échelon territorial. Au point qu'aucune statistique n'est produite sur le sujet au niveau local. Nous nous sommes donc livrés à la construction d'indicateurs permettant d'aborder ce sujet à différentes échelles géographiques.

Trois types d'indicateurs ont été élaborés :

- **le potentiel de captation de richesses** : cet indicateur permet d'appréhender le degré d'attractivité d'un territoire à travers sa capacité à capter de la richesse à l'extérieur de son périmètre. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés (revenus basiques) à la population résidante. Plus l'indicateur est important, plus cela signifie que le potentiel de captation est élevé.
- **l'effet multiplicateur** : cet indicateur permet d'appréhender le degré de redistribution des revenus captés par un territoire dans son économie locale ; autrement dit la propension à consommer localement. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés à l'extérieur (revenus basiques) au nombre d'emplois appartenant au champ de l'économie présente. Exprimé en euros, il peut se lire comme le volume de revenus basiques nécessaire pour la création d'un emploi présentiel supplémentaire. Attention : contrairement au potentiel de captation, plus le montant exprimé par l'effet multiplicateur est important, plus cela signifie qu'il est faible et inversement.
- **le taux de couverture en emplois présentsiels** : cet indicateur permet de mesurer la densité en emplois présentsiels sur un territoire. Il est calculé en rapportant le nombre d'emplois présentsiels à la population résidante.

Rappel : par opposition à la Base productive exportatrice, l'économie présenteielle se compose des secteurs d'activité peu concurrentiels et peu exposés aux aléas conjoncturels (on l'appelle aussi à cet effet le secteur abrité). Tournés exclusivement vers la satisfaction des besoins des populations présentes, ces secteurs d'activité se localisent sur les territoires largement plus pour vendre que pour produire. Leur niveau de développement dépend préférentiellement de la propension à consommer localement des populations résidentes (actives et inactives) et des populations ponctuelles (touristes et résidents secondaires), que l'on peut regrouper sous le terme générique de population présente.

1.3.2 Les systèmes de consommation locaux : état des lieux

Cinq grands types de modèles de consommation apparaissent dans les territoires languedociens au regard de leurs différentes modalités de fonctionnement. Il est possible de regrouper ces différents modèles en deux grands groupes :

- les modèles au fonctionnement plutôt déséquilibré et générateur de faibles densités en emplois dans les secteurs présentsiels ;
- les modèles au fonctionnement plutôt équilibré et générateur de fortes densités en emplois dans les secteurs présentsiels.

Les modèles générateurs d'une faible densité en emplois présentsiels :

- Un **modèle de consommation marqué par de profonds dysfonctionnements** liés à un faible potentiel de captation de richesses (les territoires concernés captent moins de richesses en provenance de l'extérieur qu'en moyenne) et un faible effet multiplicateur (i.e. une faible propension à redistribuer la richesse captée dans les circuits économiques locaux sous la forme de dépenses de consommation) ; combinaison qui génère une faible densité en emplois présentsiels (taux de couverture). Ce modèle concerne trois territoires : Sud Audois – Agly, Alès Cévennes et Lodève Bédarieux A75 ;
- Un **modèle au fonctionnement sous-optimal** marqué par un faible potentiel de captation et un bon effet multiplicateur (cependant insuffisant pour compenser le déficit en captation de richesses) ; combinaison qui génère au final une faible densité en emplois présentsiels. Ce modèle s'observe dans deux territoires : Carcassonne Lauragais et Sud Gard. Il est assez caractéristique des territoires urbains à faible attractivité globale (illustrée par le faible potentiel de captation) mais qui profite cependant d'une certaine forme d'attractivité commerciale liée à leur fonction de pôle de consommation ;
- Un **modèle de consommation au fonctionnement lui aussi sous-optimal** mais marqué par un fort potentiel de captation et un très faible effet multiplicateur, combinaison qui génère une faible densité en emplois présentsiels. Ce modèle concerne 4 territoires : Gard Rhodanien, Narbonne PLN, Béziers Agde et Catalan Perpignanais. Ce modèle est caractéristique des territoires attractifs mais pénalisés par une forte évasion commerciale ; évasion qui impacte négativement les créations d'emplois dans les secteurs d'activité présentsiels ;

Les modèles générateurs d'une forte densité en emplois présentsiels :

- Un modèle de consommation marqué par un potentiel de captation inférieur à la moyenne et un très bon effet multiplicateur (qui compense le déficit en captation de richesses) ; combinaison qui génère au final une forte densité en emplois présentsiels. Ce modèle concerne uniquement le territoire de Montpellier Méditerranée ;

- Un modèle de consommation marqué par un très fort potentiel de captation de richesses qui compense un faible effet multiplicateur ; combinaison qui génère une forte densité en emplois présentsiels. Ce modèle concerne les territoires Catalan Cerdagne et Lozérien.

Approche synthétique du fonctionnement des systèmes de consommation des territoires languedociens (2010)

	Potentiel de captation (en €)	Effet multiplicateur (en €)	Taux de couverture (pour 100 hab.)	Synthèse
Sud Audois - Agly	13 582 €	156 120 €	8,7	- - -
Ales Cévennes	13 699 €	126 726 €	10,8	- - -
Lodève-Bedarieux-A75	14 108 €	106 768 €	13,2	- - -
Carcassonne Lauragais	12 234 €	95 814 €	12,8	- + -
Sud Gard	12 516 €	90 624 €	13,8	- + -
Gard Rhodanien	15 320 €	170 290 €	9,0	+ - -
Narbonne - PLN	15 885 €	129 325 €	12,3	+ - -
Béziers-Agde	17 011 €	135 029 €	12,6	+ - -
Catalan Perpignanais	15 464 €	112 586 €	13,7	+ - -
Montpellier agglomération	14 297 €	82 921 €	17,2	- + +
Catalan Cerdagne	19 921 €	131 724 €	15,1	+ - +
Lozérien	18 152 €	100 621 €	18,0	+ - +

Moyenne ZE Languedoc Roussillon	16 063 €	105 774 €	14,1
Moyenne ZE françaises	14 998 €	99 623 €	15,1

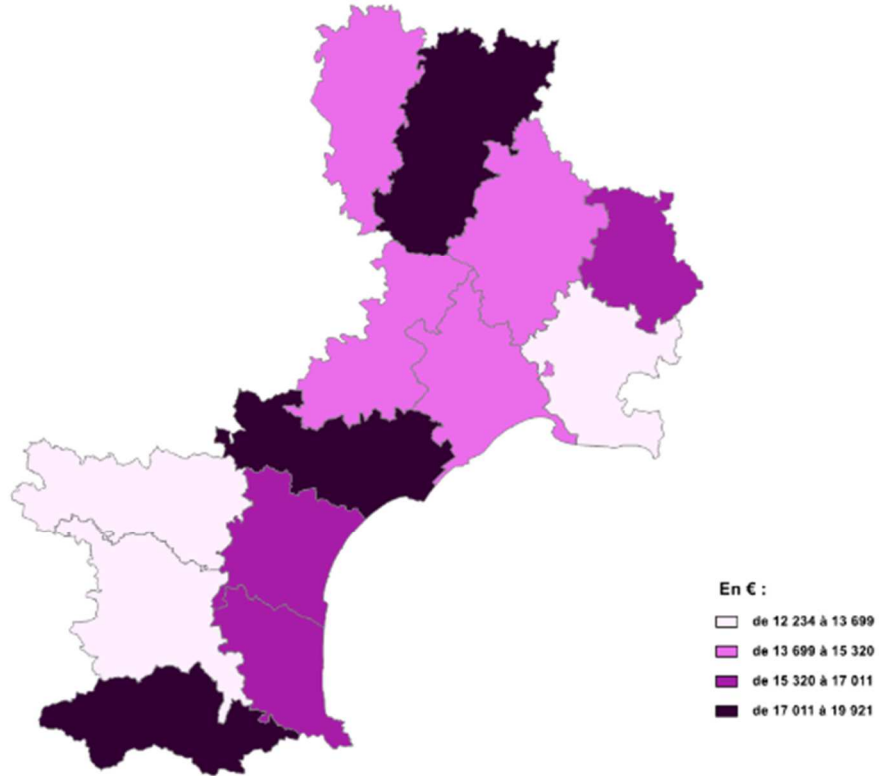
Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS,), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme et URSSAF

Avertissement : l'effet multiplicateur doit se lire à l'envers. Plus sa valeur est élevée, plus cela signifie qu'il est faible et inversement

Que peut-on retenir de ces différents éléments :

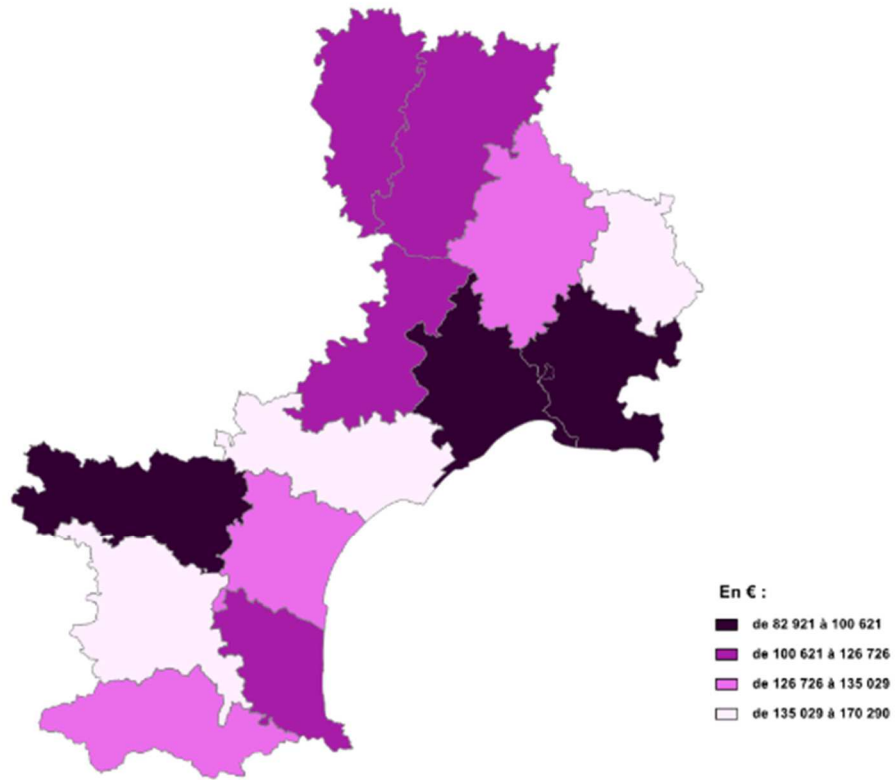
- Aucun territoire ne présente une configuration optimale en matière de consommation, c'est à dire combinant un fort potentiel de captation de richesses et un fort effet multiplicateur ;
- Les territoires sont marqués dans une large majorité par une faible densité en emplois présentsiels symptomatique (8 sur 12) d'un dysfonctionnement de leur système de consommation ;
- A l'exception des territoires Carcassonne Lauragais, Sud Gard et Montpellier Méditerranée, au profil plutôt urbain, tous les territoires de la région semblent affectés par une forte évasion commerciale (cf. leur effet multiplicateur).

Le potentiel de captation de richesses des territoires (2010)



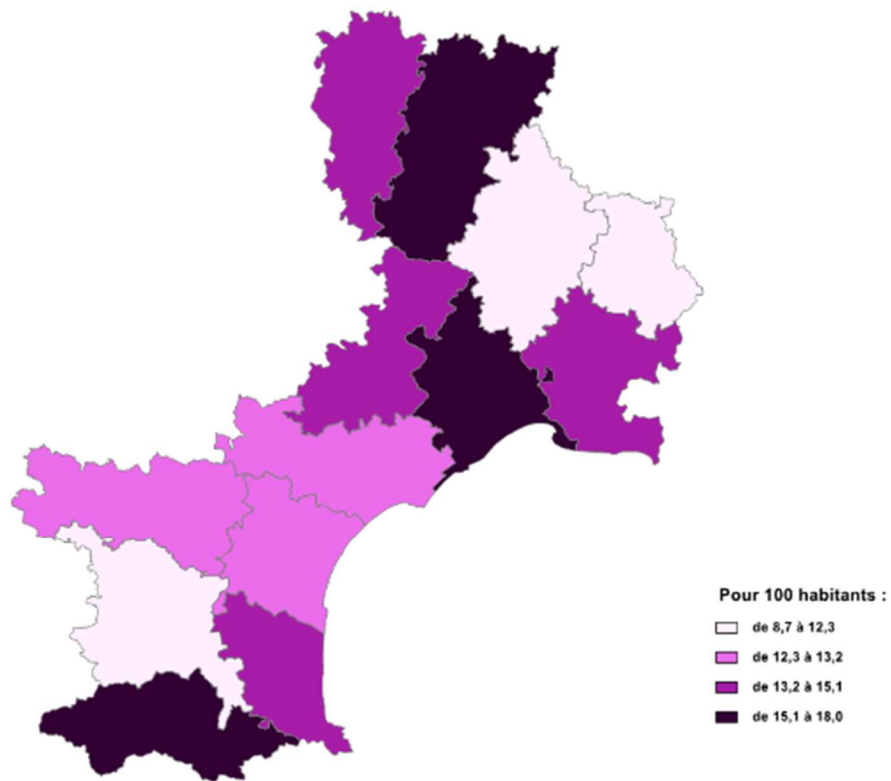
Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS,), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme et URSSAF

L'évaluation de la propension à consommer localement (effet multiplicateur) en 2010



Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS,), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme et URSSAF

Taux de couverture en emplois présentsiels (2010)



Source : Estimations OPC d'après Insee (Recensement de la population, DADS,), DGI (Revenus catégoriels déclarés, IRCOM), Ministère du Tourisme et URSSAF

2. Dynamique et profil économique des territoires languedociens

Nous allons procéder dans ce chapitre à une analyse de la structure et de la dynamique économiques des territoires languedociens sur la base d'une analyse :

- de la transformation de leur système productif à partir de l'évolution du poids de leur économie présenteielle sur longue période ;
- le degré de sensibilité des systèmes productifs locaux à la dernière récession ;
- leur niveau de spécialisation dans les filières économiques dites d'excellence ;
- leur degré de spécialisation dans les fonctions métropolitaines supérieures.

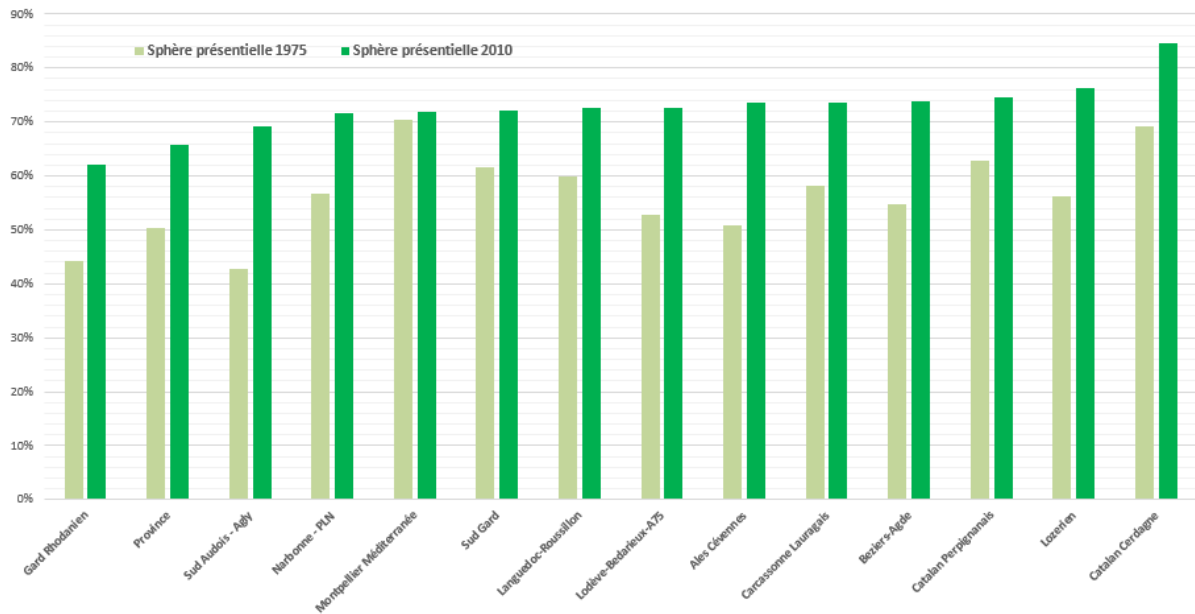
A. Une analyse de l'orientation économique générale des tissus productifs locaux

L'orientation sectorielle de l'économie languedocienne reste très largement présenteielle⁴. Effectivement, la part de l'emploi présenteiel dans l'ensemble de l'emploi demeure sensiblement supérieure à la moyenne de province, tant en 1975 qu'en 2010.

Il en demeure de même pour les territoires languedociens. Seul le territoire Gard Rhodanien présente une part en emplois présenteiels inférieure à la moyenne de province (62,2 % contre 65,8 % en 2010). Quatre territoires - Sud Audois – Agly, Narbonne PLN, Montpellier Méditerranée et Sud Gard – présentent une part en emplois présenteiels supérieure à la moyenne de province mais inférieure à la moyenne régionale. On relèvera enfin que pour les territoires marqués par les plus fortes orientations présenteielles, le poids de cette économie peut s'élever jusqu'à 76,3 % pour le Lozérien et 84,7 % pour Catalan Cerdagne.

Part de la sphère présenteielle dans l'emploi total des territoires languedociens en 1975 et 2010 (en %)

⁴ Pour rappel, l'économie présenteielle regroupe les secteurs dont le développement dépend uniquement de la consommation locale. Enoncé autrement, elle regroupe les secteurs dont le marché demeure purement local et non pas extérieur au territoire.



Source : Insee – Recensement de la population

Part de la sphère présenteielle dans l'emploi total des territoires languedociens en 1975 et 2010 (en %)

	Sphère présenteielle 1975	Sphère présenteielle 2010
Gard Rhodanien	44,2%	62,2%
Province	50,2%	65,8%
Sud Audois - Agly	42,7%	69,1%
Narbonne - PLN	56,8%	71,6%
Montpellier Méditerranée	70,5%	71,8%
Sud Gard	61,5%	72,0%
Languedoc-Roussillon	60,0%	72,5%
Lodève-Bedarieux-A75	52,9%	72,7%
Ales Cévennes	50,7%	73,6%
Carcassonne Lauragais	58,1%	73,7%
Béziers-Agde	54,8%	73,9%
Catalan Perpignanais	62,9%	74,6%
Lozérien	56,3%	76,3%
Catalan Cerdagne	69,2%	84,7%

Source : Insee – Recensement de la population

Cette orientation sectorielle tout à fait spécifique indique que les dynamiques de développement économique local restent largement plus portées par la consommation – ce malgré sa faiblesse généralisée⁵ - que le degré de compétitivité et le potentiel exportateur des entreprises locales.

Il est intéressant en complément d'observer comment a évolué la structure économique des systèmes productifs languedociens sur longue période⁶.

On peut à cet égard les regrouper en trois catégories :

⁵ Cf. la faible propension à consommer des territoires (à l'exception des territoires Carcassonne Lauragais, Sud Gard et Montpellier Méditerranée) illustrée par l'effet multiplicateur dans la section précédente.

⁶ Nous évaluons le degré de mutation des systèmes productifs locaux au regard de l'évolution du poids de la sphère présenteielle.

- Catégorie 1 : les systèmes productifs dont la structure économique a relativement peu évolué entre 1975 et 2010 ;
- Catégorie 2 : les systèmes productifs ayant enregistré une mutation modérée de leur profil économique entre 1975 et 2010, c'est-à-dire moins marquée ou similaire à ce que l'on peut observer en moyenne en région ;
- Catégorie 3 : les systèmes productifs ayant enregistré une mutation en profondeur de leur tissu productif.

La première catégorie regroupe les territoires Montpellier Méditerranée, Sud Gard et Catalan Perpignan. Ces trois territoires se caractérisent par une moindre montée en puissance de la part des emplois présents dans leur économie qui s'explique :

- Pour Montpellier Méditerranée par les très rapides et relativement similaires progressions de ses emplois présents et non présents entre 1975 et 2010. On décèle ici un « effet métropole » caractérisé à la fois par le fort dynamisme de la consommation locale qui « booste » les créations d'emplois dans la sphère présente et le dynamisme des fonctions productives concurrentielles. Le très fort dynamisme de la sphère non présente (qui double ses effectifs sur la période) dans un contexte national tout à fait défavorable mérite à cet égard d'être souligné. Il préfigure peut être pour les années à venir une amorce de rééquilibrage du tissu productif local lié à une certaine montée en puissance de ses forces concurrentielles ;
- Pour les territoires Sud Gard et Catalan Perpignanais, par la rapide progression des effectifs de la sphère non présente qui atténue les effets de la très rapide progression de la sphère présente. Si l'orientation économique de ces territoires reste encore largement tournée vers la consommation (plus de 70 % des emplois appartiennent à la sphère présente), on notera la vitalité de leur sphère non présente qui enregistre des performances de créations d'emplois tout à fait remarquables au regard de la tendance nationale.

La seconde catégorie regroupe les territoires Narbonne PLN, Catalan Cerdagne et Carcassonne Lauragais. La mutation modérée de leur tissu productif local s'explique :

- Pour Narbonne – PLN, par une progression des effectifs de la sphère non présente qui atténue légèrement l'impact de la très rapide progression des effectifs de la sphère présente. Le tissu productif local apparaît malgré tout de plus en plus dépendant de la consommation, ce en dépit de la bonne dynamique de ses activités concurrentielles ;
- Pour Catalan Cerdagne, en raison de la combinaison d'une progression modérée (inférieure aux moyennes) de ses emplois présents et d'une véritable chute de ses effectifs non présents. Dans ce cas de figure, la montée en charge de la sphère présente demeure bien plus liée à l'effondrement des activités concurrentielles du territoire qu'à un surcroît de dynamisme impulsé par la consommation. Le processus de mutation du tissu productif observé sur la période, bien que modéré, présente la caractéristique de s'effectuer « par le bas ». Phénomène symptomatique d'un probable ralentissement de l'économie locale ;
- Pour Carcassonne Lauragais, la mutation modérée du tissu productif local est la conséquence de la rapide progression des emplois de la sphère présente et de la diminution modérée des emplois de la sphère non présente (dans un contexte régional à la hausse).

Mise en perspective de l'évolution de la part des emplois présentsiels dans l'ensemble de l'emploi avec l'évolution des emplois présentsiels et non présentsiels entre 1975 et 2010

	Part des emplois présentsiels en 1975	Part des emplois présentsiels en 2010	Evo. part des emplois présentsiels	Evo. Sphère présentsielle 1975-2010	Evo. sphère non présentsielle 1975-2010
Montpellier Méditerranée	70,5%	71,8%	+ 1,3	+ 118,6%	+ 104,8%
Sud Gard	61,5%	72,0%	+ 10,5	+ 86,0%	+ 15,4%
Catalan Perpignanais	62,9%	74,6%	+ 11,7	+ 100,2%	+ 15,8%
Languedoc-Roussillon	60,0%	72,5%	+ 12,5	+ 94,0%	+ 10,0%
Narbonne - PLN	56,8%	71,6%	+ 14,8	+ 101,9%	+ 5,5%
Catalan Cerdagne	69,2%	84,7%	+ 15,5	+ 41,2%	-42,7%
Province	50,2%	65,8%	+ 15,6	+ 67,4%	-12,2%
Carcassonne Lauragais	58,1%	73,7%	+ 15,6	+ 88,7%	-6,6%
Gard Rhodanien	44,2%	62,2%	+ 18,0	+ 142,3%	+ 16,5%
Béziers-Agde	54,8%	73,9%	+ 19,1	+ 80,4%	-22,7%
Lodève-Bedarieux-A75	52,9%	72,7%	+ 19,8	+ 76,5%	-25,7%
Lozérien	56,3%	76,3%	+ 20,0	+ 59,6%	-35,9%
Alès Cévennes	50,7%	73,6%	+ 22,9	+ 69,8%	-37,2%
Sud Audois - Agly	42,7%	69,1%	+26,4	+ 47,0%	-51,1%

Source : Insee – Recensement de la population

Lecture :

La troisième catégorie regroupe les territoires Gard Rhodanien, Béziers-Agde, Lodève-Bédarieux A75, Alès Cévennes et Sud Audois – Agly. Le changement en profondeur de leur profil économique s'explique largement :

- Pour le Gard Rhodanien, par la véritable « explosion » de ses emplois présentsiels, partiellement « tempérée » par les bonnes performances de créations d'emplois dans la sphère non présentsielle. Le tissu économique local apparaît ainsi de plus en plus tiré par le dynamisme de la consommation : le poids de l'économie présentsielle étant devenue majoritaire dans l'économie locale en 2010 ;
- Pour les territoires de Béziers-Agde, Lodève-Bédarieux-A75 et Alès Cévennes, par le fort dynamisme du secteur présentsiel combiné à une drastique réduction des effectifs de la sphère non présentsielle qui favorise mécaniquement l'augmentation du poids de l'économie présentsielle dans l'économie locale entre 1975 et 2010. Les effets de la consommation permettent ici de plus ou moins bien compenser les effets négatifs des restructurations industrielles qui ont frappées ces territoires sur la période ;
- Pour les territoires Lozérien et Sud Audois - Agly, en raison d'une progression modérée des emplois de la sphère présentsielle et d'une diminution très brutale des emplois de la sphère non présentsielle. Comme pour le territoire Catalan Cerdagne, le poids croissant de la sphère présentsielle demeure bien plus liée à l'effondrement des activités concurrentielles du territoire qu'à un surcroît de consommation. Le processus de mutation du tissu productif s'effectue ici aussi « par le bas » ; mutation qui traduit au final une assez faible vitalité économique.

B. Le degré d'exposition des territoires à la « grande récession »

La « grande récession » a eu des effets plus ou moins prononcés en matière de créations d'emplois salariés privés en région Languedoc entre 2008 et 2012.

Il apparaît que la région a moins souffert de la dernière crise économique que la France de province. Effectivement, les pertes d'emplois salariés privés entre 2008 et 2012 se sont élevées à – 0,7 % contre – 1,5 % en moyenne en province.

Trois territoires ont fait plus que résister à la dernière récession et ont même enregistré une augmentation de leurs effectifs sur la période : il s'agit des territoires Lozérien, Lodève Bédarieux A75 et Montpellier Méditerranée. Le territoire Narbonne - PLN se singularise également par une moindre exposition à la dernière récession qui s'est traduite par un rythme de destructions d'emplois inférieur à celui observé en moyenne en province.

Evolution de l'emploi salarié privé entre 2008 et 2012

	2008	2012	2008-2012	2008-2012 (en %)
Catalan Cerdagne	10 660	10 042	-618	-5,8%
Sud Audois - Agly	6 972	6 602	-370	-5,3%
Alès Cévennes	29 244	27 805	-1 439	-4,9%
Sud Gard	87 833	84 864	-2 969	-3,4%
Béziers-Agde	54 630	53 545	-1 085	-2,0%
Carcassonne Lauragais	28 723	28 157	-566	-2,0%
Catalan Perpignanais	77 444	76 189	-1 255	-1,6%
Gard Rhodanien	31 323	30 812	-511	-1,6%
Province	13 426 386	13 231 607	-194 779	-1,5%
Narbonne - PLN	28 798	28 530	-268	-0,9%
Languedoc Roussillon	560 597	556 463	-4 134	-0,7%
Lozérien	8 651	8 661	10	0,1%
Lodève-Bedarieux-A75	19 457	19 600	143	0,7%
Montpellier Méditerranée	176 862	181 656	4 794	2,7%

Source : URSSAF

Les autres territoires ont tous enregistré des baisses d'emplois supérieures à la tendance provinciale entre 2008 et 2012, pertes qui atteignent même – 4,9 % pour Alès Cévennes, - 5,3 % pour Sud Audois – Agly et – 5,8 % pour Catalan Cerdagne.

On voit donc que dans l'ensemble, malgré un profil économique largement tourné vers la consommation, et donc théoriquement moins exposé aux retournements conjoncturels, la majorité des territoires languedociens a subi assez lourdement les effets de la « Grande récession » en matière d'emplois. A l'opposé, on relèvera également la très forte capacité de résilience du territoire Montpellier Méditerranée qui probablement du fait de la plus grande diversification économique de son tissu

productif a enregistré des performances de créations d'emplois tout à fait exceptionnelles compte tenu du contexte.

C. Les filières et fonctions de spécialisation des territoires languedociens

2.3.1 Spécialisation des territoires dans les filières d'excellence

Définition : les filières d'excellence sont des regroupements de secteurs d'activité qui structurent la production de biens et services une échelle territoriale spécifique, articulant base industrielle et tertiaire. Ces filières « donneurs d'ordre - sous-traitants » ou « partenariales » sont parfois soutenues par des dispositifs d'appui liés à des programmes publics (pôles de compétitivité, investissements d'avenir...), généralement caractérisées par la forte mise en réseau de leurs PME/TPE (réseau d'entreprises, SPL), le recours à une main d'œuvre spécifique (souvent très qualifiée) et peuvent être fortement impactées par la mise en œuvre de coopérations à diverses échelles territoriales (dans le cadre de pôle de compétitivité par exemple), la présence d'une offre d'enseignement de haut niveau et la qualité de l'accessibilité (présence d'un aéroport, d'une gare TGV ou d'une autoroute).

L'analyse du poids et de la dynamique des filières d'excellence dans les systèmes productifs locaux languedociens va nous permettre :

- de compléter la section précédente centrée sur l'analyse de leur structure de spécialisation globale ;
- et surtout de réaliser un zoom sur la composante la plus concurrentielle et la plus créatrice de valeur ajoutée de leur tissu économique.

Plusieurs constats généraux transparaissent à la lecture du tableau ci-dessous :

- La région Languedoc Roussillon apparaît faiblement spécialisée dans les filières d'excellence au regard de la France de province, ce qui traduit un moindre niveau de compétitivité globale (et renvoie à l'orientation très largement présentielle de son économie) ;
- Trois filières d'excellence apparaissent cependant comme de véritables filières de spécialisation à l'échelle de la région : *Industrie de santé*, Nucléaire et dans une moindre mesure *Eco-industrie* ;

A l'échelle des territoires, on relèvera que :

- les FE de spécialisation à l'échelle régionale apparaissent comme de réelles filières de spécialisation :
 - o Pour la FE *Eco-Industrie*, à l'échelle des territoires Lozérien, Béziers Agde, Carcassonne Lauragais, Sud Gard, Gard Rhodanien et dans une moindre mesure Montpellier Méditerranée ;
 - o Pour la FE *Industrie de Santé*, à l'échelle des territoires Catalan Perpignanais, Montpellier Méditerranée, Lodève-Bedarieux-A75, Sud Audois Agly, Catalan Cerdagne et Gard Rhodanien ;

- Pour la FE *Nucléaire*, à l'échelle des territoires Narbonne PLN et Gard Rhodanien.
- des spécialisations « isolées » peuvent apparaître dans la FE *Agro-industrie* pour le Sud Gard, *Biens de consommation et de l'aménagement* pour Alès Cévennes, *Chimie et matériaux* pour le Sud Audois Agly, la FE *Ferroviaire* pour les territoires Béziers Agde, Carcassonne Lauragais, Sud Gard et Catalan Cerdagne, la FE *Mode et luxe* pour les territoires Lozérien, Alès Cévennes et Lodève Bédarieux A75 et enfin la FE *TIC* pour Montpellier Méditerranée.

Plus finement, on notera également que :

- le territoire Lozérien demeure spécialisé dans seulement 2 filière d'excellence : *Eco-industrie* et *Mode & luxe* ;
- Narbonne – PLN demeure spécialisé dans une seule FE : *Nucléaire* ;
- Catalan Perpignanais demeure spécialisé dans une seule FE : *Mode et luxe* ;
- Béziers Agde demeure spécialisé dans deux FE : *Eco-industrie* et *Ferroviaire* ;
- Alès Cévennes dans deux FE : *Biens de consommation et de l'aménagement* et *Mode et luxe* ;
- Montpellier Méditerranée dans trois FE : *Biens de consommation et d'aménagement*, *Industrie de santé* et *TIC* ;
- Carcassonne Lauragais dans les FE *Eco-industrie* et *Ferroviaire* ;
- Sud Gard dans 3 FE : *Eco-industrie* et *Ferroviaire* et dans une bien moindre mesure *Agro-industrie* ;
- Lodève Bédarieux A75 dans deux FE : *Industrie de santé* et *Mode & luxe* ;
- Sud Audois Agly dans deux FE : *Chimie et matériaux* et *Industrie de santé* ;
- Catalan Cerdagne dans deux FE : *Ferroviaire* et *Industrie de santé* ;
- Gard Rhodanien dans trois FE : *Eco-industrie*, *Industrie de santé* et *Nucléaire*.

Structure de spécialisation des territoires dans les filières d'excellence en 2012 (en indice de spécialisation, province = 100)

	Aéronautique	Agro-industrie	Automobile	Biens de conso. et de l'aména.	Chimie et Matériaux	Eco-industries	Ferroviaire	Industrie de Santé	Mode & Luxe	Naval	Nucléaire	TIC	Total
Lozérien	1	59	79	17	12	143	106	29	134	26	0	90	55
Narbonne - PLN	1	45	96	47	26	87	1	101	42	55	1 510	59	64
Catalan Perpignanais	53	74	79	52	27	84	1	128	10	82	0	44	64
Béziers-Agde	9	74	87	75	42	165	128	76	16	93	0	32	70
Alès Cévennes	1	51	100	116	107	75	5	90	136	1	0	39	79
Montpellier Méditerranée	33	26	53	38	18	120	85	187	22	46	0	172	79
Carcassonne Lauragais	31	105	89	52	70	135	225	85	68	4	0	35	80
Sud Gard	64	110	80	38	43	174	162	95	96	7	0	83	82
Lodève-Bedarioux-A75	0	79	66	43	69	93	0	243	375	0	0	60	94
Sud Audois - Agly	0	92	73	28	156	30	0	341	52	0	0	41	108
Catalan Cerdagne	0	16	42	59	75	58	853	342	58	0	0	31	119
Gard Rhodanien	0	75	46	33	103	171	7	311	33	1	9 015	52	125
Languedoc Roussillon	30	62	71	49	42	125	94	151	56	40	577	92	80

Source : Calculs OPC d'après URSSAF

Lecture : Lorsque l'indice est supérieur à 100, cela signifie que la filière d'excellence est surreprésentée localement. Inversement lorsqu'il est inférieur

Note : Pour aider à la lecture, nous avons utilisé un code couleur : rouge lorsque la FE est très fortement sous-représentée (indice inférieur à 70), orange lorsqu'elle modérément sous-représentée (indice entre 70 et 90), gris lorsque son poids est proche de la moyenne (entre 90 et 110), vert clair lorsqu'elle est modérément sur-représentée (indice entre 110 et 130) et vert foncé lorsqu'elle est fortement sur-représentée (indice supérieur à 130).

Evolution des filières d'excellence entre 2008 et 2012

	Aéronautique	Agro-industrie	Automobile	Biens de consommation et de l'aménagement	Chimie et Matériaux	Eco-industries	Ferroviaire	Industrie de Santé	Mode & Luxe	Naval	Nucléaire	TIC	Total FE
Alès Cévennes		7,7%	-14,8%	-14,5%	-0,8%	-14,6%	-22,2%	-4,7%	-10,1%	-83,3%		-16,0%	-8,9%
Lozérien	0,0%	-5,2%	-13,2%	-20,4%	-27,8%	12,4%	-9,3%	-7,4%	12,3%	0,0%		-9,2%	-7,2%
Catalan Cerdagne		104,3%	4,9%	11,6%	-8,8%	50,0%	-17,0%	-7,2%	-4,7%			37,3%	-6,2%
Sud Gard	8,4%	-6,8%	-2,7%	-22,3%	-14,0%	4,3%	-9,2%	12,1%	-18,0%	-26,5%		6,8%	-2,8%
Gard Rhodanien	0,0%	-1,6%	-3,0%	-10,4%	-22,7%	1,9%	10,0%	5,4%	-5,3%	-50,0%	-1,4%	20,6%	-1,9%
Carcassonne Lauragais	7400,0%	-13,4%	-4,8%	8,4%	-0,9%	2,4%	-10,8%	7,7%	32,4%	25,0%		-10,9%	-1,6%
Montpellier Médi.	-9,2%	-11,0%	-5,6%	-14,4%	2,2%	12,6%	15,1%	3,1%	-22,2%	20,5%		-6,1%	-1,5%
Catalan Perpignanais	0,0%	-4,3%	-5,1%	-0,4%	3,6%	-1,2%	66,7%	10,4%	-56,9%	-24,2%		-9,2%	-1,0%
Sud Audois - Agly		-10,8%	-11,0%	-31,6%	-8,1%	-7,4%		14,5%	-27,3%			0,0%	-0,9%
Lodève-Bedarieux-A75		1,6%	4,0%	50,0%	-12,8%	12,4%		-1,9%	-9,6%			5,2%	-0,2%
Narbonne - PLN	-50,0%	-7,9%	-0,8%	-2,0%	-20,9%	6,2%	-57,1%	12,0%	-15,8%	-10,1%	10,4%	5,1%	0,7%
Béziers-Agde	10,5%	10,8%	-9,5%	-2,9%	2,0%	11,9%	-4,8%	14,4%	9,3%	15,2%		-14,0%	1,3%
Languedoc Roussillon	4,5%	-4,5%	-5,6%	-8,8%	-7,8%	6,8%	-4,3%	5,1%	-13,7%	-1,9%	0,0%	-4,0%	-1,9%
Province	11,6%	-3,8%	-7,8%	-12,6%	-10,5%	5,9%	-5,0%	2,6%	-14,1%	-5,7%	-0,1%	-1,3%	-5,1%

Source : Calculs OPC d'après URSSAF

Les FE languedociennes ont semble-t-il mieux résister à la dernière récession qu'en moyenne en France de province. Effectivement, la réduction des effectifs salariés entre 2008 et 2012 n'a été « que » de – 1,9 % dans la région contre – 5,1 % en province. Deux FE ont même enregistré une progression de leurs effectifs supérieure à la moyenne: *Eco-industrie* et *Industrie de Santé*. Et seules deux FE ont enregistré une diminution de leurs emplois supérieures à la moyenne : *Agro-industrie* et *TIC*. Les autres filières ont enregistré des pertes d'emplois plutôt modérées au regard de la tendance moyenne.

Au niveau des territoires, on observera que :

- Trois territoires ont subi des pertes très intenses d'effectifs dans les FE entre 2008 et 2012 :
 - o Alès Cévennes enregistre les fortes baisses d'emplois dans les FE sur la période avec 7 FE qui enregistrent des réductions supérieures à la moyenne (*Automobile, Biens de conso., Eco-industrie, Ferroviaire, Industrie de santé, Naval* et *TIC*). Seule la FE *Agro-industrie* enregistre des performances de créations d'emplois positives sur la période ;
 - o Lozérien enregistre également des pertes très intenses (-7,2 %), et ce dans 6 FE (*Agro-industrie, Automobile, Biens de conso., Chimie et matériaux, Ferroviaire, Industrie de Santé* et *TIC*). Seuls 2 FE ont enregistré une rapide dynamique de création d'emplois : les FE *Eco-industries* et *Mode & luxe* ;
 - o Catalan Sud Gard est lui aussi confronté à une rapide diminution de ses effectifs salariés dans les FE, ce en raison de la baisse intense observée dans seulement deux FE (*Ferroviaire* et *Industrie de santé*) que ne compense pas le dynamisme assez remarquable des FE *Agro-industrie, Automobile, Biens de conso., Eco-industries* et *TIC* ;
- 7 territoires présentent une baisse plutôt modérée de leurs effectifs salariés privés dans les FE : Sud Gard, Gard Rhodanien, Carcassonne Lauragais, Montpellier Méditerranée, Catalan Perpignanais, Sud Audois Agly et Narbonne – PLN ;
- Enfin, deux territoires ont enregistré de légères progressions d'effectifs dans leurs FE : il s'agit des territoires Narbonne PLN et Béziers Agde.

2.3.2 Spécialisation fonctionnelle des territoires

L'analyse fonctionnelle des emplois : la répartition de l'emploi sur les territoires est le plus souvent analysée en fonction d'un découpage sectoriel qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements. Cette approche est complétée ici par une analyse des fonctions remplies par les actifs au regard de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties par l'Insee en quinze fonctions, certaines d'entre elles intervenant dans les différentes étapes de la production, d'autres étant plutôt tournées vers les services à la population. Les fonctions exercées peuvent être transversales par rapport aux secteurs d'activité et/ou au statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification (un ingénieur de fabrication et un ouvrier, par exemple). L'approche fonctionnelle permet donc d'analyser les territoires avec une approche transversale aux secteurs d'activité traditionnellement utilisés.

Les actifs ont ainsi été répartis par l'Insee en 15 fonctions. En cohérence avec cette analyse transversale, cinq fonctions métropolitaines ont été dégagées (conception-recherche, prestations, intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs) du fait de leur présence spécifique au sein des grandes aires urbaines. Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » (CFM) vise en complément à offrir une notion proche de celle des emplois « stratégiques » anciennement utilisée par l'Insee. Les « Cadres des fonctions métropolitaines » regroupent les cadres et les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus qui travaillent dans les 5 fonctions définies comme métropolitaines par l'Insee (conception-recherche, prestations, intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs). La notion de cadre des fonctions métropolitaines (CFM) est donc nouveau concept qui remplace celui d'emploi métropolitain supérieur (EMS) anciennement utilisé.

La région Languedoc présente un profil de spécialisation fonctionnelle marquée par une sur-représentation des fonctions *Service de proximité, Administration publique, Santé, Action Sociale, BTP, Agriculture et Culture, Loisirs*. Soit un profil assez peu métropolitain (puisque seule cette dernière fonction métropolitaine y demeure surreprésentée) et qui renvoie là encore à l'orientation très présente de l'économie locale.

En toute logique, le territoire de Montpellier Méditerranée présente le profil fonctionnel le plus diversifié (avec 8 fonctions de spécialisation) et le plus « métropolitain » avec un niveau de spécialisation élevé dans les cinq fonctions métropolitaines (tout particulièrement dans les fonctions *Conception, Recherche, Culture, loisirs et Prestations intellectuelles*).

Si les autres territoires peuvent avoir des profils de spécialisation fonctionnelle plus ou moins variés et plus ou moins diversifiés, peu sont spécialisés dans des fonctions métropolitaines. Effectivement, seules les fonctions métropolitaines *Conception, Recherche, Prestations intellectuelles et Culture, Loisirs* apparaissent comme des fonctions de spécialisation dans :

- le territoire Gard Rhodanien pour les deux premières ;
- le territoire Sud Gard pour la fonction *Prestations intellectuelles* ;
- tous les territoires de la région à l'exception du Lozérien, Carcassonne Lauragais et Béziers Agde pour la fonction métropolitaine *Culture, Loisirs*.

Plus rares et encore plus concentrées géographiquement que les fonctions métropolitaines, les fonctions métropolitaines supérieures (appréhendées par le poids des cadres supérieurs dans les fonctions métropolitaines) pèsent en région d'un poids strictement conforme à ce qui peut s'observer en moyenne en province. On notera cependant que les emplois de cadre dans les FM Culture, Loisirs et dans une moindre mesure *Prestations intellectuelles* y demeurent surreprésentés.

On relèvera que mis à part le territoire de Montpellier Méditerranée, qui se caractérise par la part systématiquement supérieure à la moyenne des emplois de cadre dans l'ensemble des FM, seuls le Sud Gard (FM *Prestations intellectuelles*) et le Gard Rhodanien (FM *Conception, Recherche*) affichent une spécialisation dans une autre FM que *Culture et loisirs*, surreprésentée sur l'ensemble des territoires languedociens.

Dans l'ensemble, à l'exception de Montpellier Méditerranée, les territoires languedociens se caractérisent donc bien par leur faible profil métropolitain et une faible spécialisation dans les emplois dits stratégiques.

Poids des cadres des fonctions métropolitaines supérieures dans l'emploi local (en indice, province = 100)

	Cadre FM Commerce inter-entreprises 2010	Cadre FM Conception, Recherche 2010	Cadre FM Culture, Loisirs 2010	Cadre FM Gestion 2010	Cadre FM Prestations Intellectuelles 2010	Cadre FM Total 2010
Lozérien	4	8	120	71	59	54
Lodève-Bedarieux-A75	38	15	122	58	59	54
Catalan Cerdagne	16	26	111	55	86	56
Sud Audois - Agly	29	27	162	49	88	62
Alès Cévennes	46	27	160	66	69	67
Carcassonne Lauragais	55	26	123	70	82	68
Béziers-Agde	56	21	116	76	82	68
Narbonne - PLN	53	17	114	80	88	70
Catalan Perpignanais	55	27	127	91	93	78
Sud Gard	88	53	122	88	119	90
Gard Rhodanien	103	151	126	72	109	103
Montpellier Méditerranée	113	216	175	130	176	158
Languedoc Roussillon	76	89	140	93	116	100

Source : Calculs d'après Insee

Lecture : lorsque l'indice est supérieur à 100, cela signifie que la catégorie de revenus est surreprésentée localement au regard de la moyenne des ZE françaises. A contrario, lorsqu'il est inférieur à 100, cela signifie qu'elle sous-représentée

Note : en rouge, les valeurs exprimant une très forte sous-représentation (indice inférieur à 70), en orange un sous-représentation modérée (entre 70 et 90), en gris des valeurs proches de la moyenne (entre 90 et 110), en vert clair un sur-représentation modérée (entre 110 et 130) et en vert foncé une très forte sur-représentation (plus de 130)

Structure de spécialisation fonctionnelle des territoires en 2010 (en indice, province = 100)

	Montpellier Méditerranée	Sud Gard	Gard Rhodanien	Lozérien	Carcassonne Lauragais	Lodève-Bedarieux-A75	Catalan Perpignanais	Sud Audois - Agly	Ales Cévennes	Narbonne - PLN	Béziers-Agde	Catalan Cerdagne	Languedoc Roussillon
Fabrication	47	58	102	39	61	68	45	66	90	46	54	35	55
Conception, Recherche	174	54	180	12	33	23	32	28	48	26	26	33	83
Transports, Logistique	78	95	79	65	80	68	96	70	78	107	84	65	85
Commerce inter-entreprises	112	102	94	35	72	53	88	51	70	95	85	40	92
Entretien, Réparation	81	97	104	109	92	110	99	96	101	89	95	111	94
Gestion	115	100	76	84	86	69	101	60	81	89	92	72	97
Education, Formation	113	112	88	112	101	100	104	86	104	96	93	96	105
Prestations Intellectuelles	155	110	116	75	82	58	94	72	68	84	74	69	108
Distribution	102	108	88	75	102	95	120	102	111	120	125	105	108
Services de Proximité	101	106	102	96	115	116	117	119	120	126	130	148	112
Administration publique	117	121	107	142	140	86	113	98	88	93	95	135	112
Santé, Action Sociale	122	109	96	134	116	149	108	111	117	109	103	129	115
BTP	95	109	115	132	124	126	122	124	143	119	140	137	115
Agriculture	41	99	154	314	163	286	109	379	123	195	177	131	120
Culture, Loisirs	165	110	112	103	94	114	117	158	130	120	104	184	129

Source : Calculs d'après Insee

Lecture : lorsque l'indice est supérieur à 100, cela signifie que la catégorie de revenus est surreprésentée localement au regard de la moyenne des ZE françaises. A contrario, lorsqu'il est inférieur à 100, cela signifie qu'elle sous-représentée

Note : en rouge, les valeurs exprimant une très forte sous-représentation (indice inférieur à 70), en orange un sous-représentation modérée (entre 70 et 90), en gris des valeurs proches de la moyenne (entre 90 et 110), en vert clair un sur-représentation modérée (entre 110 et 130) et en vert foncé une très forte sur-représentation (plus de 130)

Note : Les libellés de fonction en bleu indiquent les fonctions métropolitaines supérieures

Poids des cadres des fonctions métropolitaines supérieures dans l'emploi local (en indice, province = 100)

	Cadre FM Commerce inter-entreprises	Cadre FM Conception, Recherche	Cadre FM Culture, Loisirs	Cadre FM Gestion	Cadre FM Prestations Intellectuelles	Total
Ales Cévennes	46	27	160	66	69	67
Gard Rhodanien	56	21	116	76	82	68
Lodève-Bedarieux-A75	55	26	123	70	82	68
Lozérien	16	26	111	55	86	56
Montpellier Méditerranée	55	27	127	91	93	78
Catalan Perpignanais	38	15	122	58	59	54
Béziers-Agde	4	8	120	71	59	54
Carcassonne Lauragais	53	17	114	80	88	70
Narbonne - PLN	29	27	162	49	88	62
Sud Gard	88	53	122	88	119	90
Sud Audois - Agly	113	216	175	130	176	158
Catalan Cerdagne	76	89	140	93	116	100
Languedoc Roussillon	103	151	126	72	109	103

Source : Calculs OPC d'après URSSAF

Lecture : Lorsque l'indice est supérieur à 100, cela signifie que la fonction est surreprésentée dans l'emploi local au regard de la moyenne de province. Inversement, lorsqu'il est inférieur, cela signifie que la fonction est sous-représentée

3. Cohésion sociale et environnementale

Après avoir évalué les modalités de fonctionnement socio-économique des territoires languedociens en qualifiant leur modèle de développement et de consommation ainsi que leur dynamique de développement économique, nous allons tenter d'évaluer leurs impacts en matière de cohésion sociale et environnementale.

Nous appréhenderons ces deux problématiques de manière synthétique à partir d'une analyse de la qualité du travail (précarité), du fonctionnement du marché du travail (chômage) et du revenu des ménages pour la cohésion sociale et des émissions de gaz à effet de serre (en tonne de CO² par habitant) et de la consommation énergétique des logements (en kWh. Par hab.) pour aborder la question environnementale.

Ces éléments complémentaires nous permettront d'évaluer si les modèles de développement des territoires présentent une configuration vertueuse socialement (ou non) et durable (ou non).

A. Les effets du fonctionnement socio-économique des territoires en matière de cohésion sociale

3.1.1 Les effets en matière de précarité : une faible qualité de l'emploi généralisée

L'analyse de la part des actifs occupés à temps partiel dans l'ensemble des actifs occupés révèle qu'en moyenne, la région Languedoc Roussillon présente une forte proportion d'actifs à temps partiel (20,1 % des actifs occupés sont à temps partiel contre 17,8 % en province).

Si tous les territoires de la région présentent une part d'actifs à temps partiel supérieure à la moyenne de province, ils enregistrent tout de même des situations assez contrastées. A minima, le Sud Gard et le Gard Rhodanien présentent des ratio de 19,3 % et 19,4 %. A l'opposé, les territoires les plus exposés sont Sud Audois Agly (24,2 %) et Alès Cévennes (22,3 %) qui présentent des taux supérieurs à 20 %.

On relèvera que la proportion de femmes parmi les actifs à temps partiel demeure en revanche moins élevée dans la région et ses territoires qu'en moyenne en province. Effectivement, la part des femmes dans les actifs à temps partiel s'élève à 77 % contre 79,5 % en province et « descend » a minima à 72,9 % et 73 % dans les territoires Catalan Cerdagne et Sud Audois Agly.

Part des actifs en emploi à temps partiel dans la population active et taux de féminisation de ces emplois (2010)

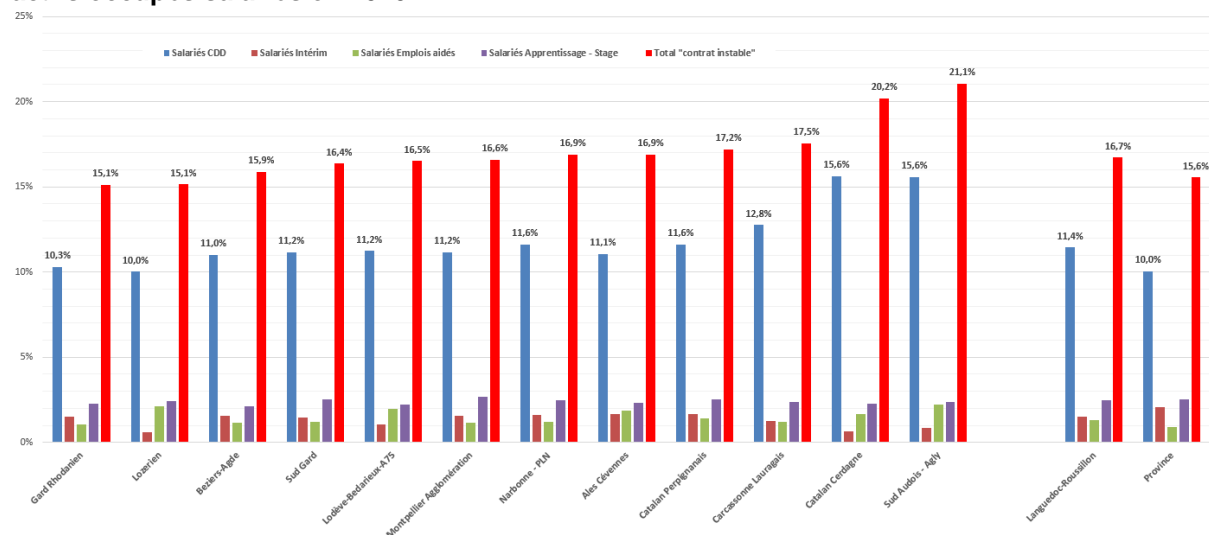
	Population active de 15 à 65 ans à temps partiel	Population active de 15 à 65 ans femme à temps partiel
Sud Gard	19,3%	78,3%
Gard Rhodanien	19,4%	81,1%
Catalan Perpignanais	19,6%	76,5%
Carcassonne Lauragais	19,7%	78,3%
Lozérien	19,9%	78,3%
Montpellier Méditerranée	19,9%	75,0%
Narbonne - PLN	20,0%	76,2%
Béziers-Agde	20,2%	79,2%
Lodève-Bedarieux-A75	20,6%	76,4%
Catalan Cerdagne	20,7%	72,9%
Alès Cévennes	22,3%	77,2%
Sud Audois - Agly	24,2%	73,2%
Languedoc-Roussillon	20,1%	77,0%
Province	17,8%	79,5%

Source : Insee – Recensement de la population

Lecture : 19,3 % de la population active occupée de 15 à 65 ans du Sud Gard travaille à temps partiel et 78,3 % de ces actifs à temps partiel sont des femmes...

Il est également possible d'appréhender la qualité de l'emploi à partir de la nature des contrats détenus par la population active. En première analyse, on observera que la part des actifs en contrat « instable » de la région est supérieure à la moyenne observée en province (16,7 % contre 15,6 %), notamment en raison d'une sur-représentation assez nette des actifs en CDD (11,4 % contre 10 %).

Mise en perspective de la part des actifs salariés en contrat « instable »⁷ dans l'ensemble des actifs occupés salariés en 2010



Source : Insee – Recensement de la population

Lecture : 15,1 % des actifs occupés du territoire du Gard Rhodanien occupent un emploi précaire dont 10,3 % en CDD...

Seuls deux territoires présentent une proportion d'actifs en contrat « instable » inférieure à la moyenne de province : le Gard Rhodanien (15,1 %) et Lozérien (15,1 %). A contrario, 6 territoires présentent une

⁷ Les contrats considérés comme instables regroupent les CDD, l'intérim, les emplois aidés et les stages et emploi en apprentissage.

proportion d'actifs en contrat « instable » supérieure à la moyenne de province, particulièrement les territoires Catalan Cerdagne (20,2 %) et Sud Audois Agly (21,1 %).

Dans l'ensemble, **les territoires languedociens demeurent assez nettement affectés par une faible qualité de l'emploi marquée par l'importance du temps partiel et une forte instabilité des contrats.**

3.1.2 Les effets en matière de chômage : des territoires marqués par des taux de chômage très élevés

Le taux de chômage languedocien apparaît sensiblement supérieur à la moyenne de province (15,6 % contre 11,7 % en 2010). Les variations entre territoires apparaissent malgré tout importantes même si seul le territoire Lozérien présente un taux de chômage inférieur à la moyenne de province en 2010 (7,5 %). Effectivement, alors que les territoires Gard Rhodanien et Lodève Bédarieux A75 présentent des taux inférieurs à 13 % (respectivement 12,8 % et 12,3 %), le taux de chômage monte à un niveau très élevé, supérieur à 16 %, pour les territoires Sud Audois Agly, Sud Gard, Narbonne PLN, Catalan Perpignanais, Béziers Agde et Alès Cévennes.

Mise en perspective du taux de chômage des territoires languedociens au regard de la moyenne de province en 1999 et 2010

	Tx de chômage 2010
Lozérien	7,5%
Lodève-Bedarieux-A75	12,3%
Gard Rhodanien	12,8%
Catalan Cerdagne	14,2%
Carcassonne Lauragais	14,3%
Montpellier Méditerranée	15,1%
Sud Audois - Agly	16,3%
Sud Gard	16,5%
Narbonne - PLN	16,5%
Catalan Perpignanais	16,6%
Béziers-Agde	16,9%
Ales Cévennes	17,6%
Languedoc-Roussillon	15,6%
Province	11,7%

Source : Insee – Recensement de la population

La nature du chômage, appréhendée sur la base des motifs d'inscription des demandeurs d'emploi à Pôle Emploi, fait largement écho à la faible qualité de l'emploi dans certains territoires. Effectivement, on notera que le poids des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle emploi pour fin de contrat à durée déterminée dans les territoires Catalan Cerdagne, Catalan Perpignanais, Lozérien, Lodève Bédarieux A75 et Béziers Agde demeure sensiblement supérieur à la moyenne.

On relèvera en revanche que le poids des inscriptions à Pôle emploi pour licenciement dans la région demeure inférieur à la moyenne de province (13,5 % contre 14 %). Seuls quatre territoires présentent une très légère sur-représentation de DEFM inscrits à Pôle emploi pour licenciement : Béziers Agde,

Gard Rhodanien, Montpellier Méditerranée et Sud Gard. La faible part des inscriptions à Pôle emploi pour licenciement dans les territoires de la région, qui descend même à moins de 7 % pour les territoires Lozérien, Catalan Cerdagne et Sud Audois Agly, est largement le reflet de l'orientation économique des systèmes productifs locaux, plutôt spécialisés dans des activités peu exposées aux aléas conjoncturels et moins susceptibles de licencier.

Caractérisation synthétique du chômage dans les territoires de Languedoc Roussillon en 2011

	Inscription à Pôle emploi pour fin de contrat à durée déterminée 2011	Inscription à Pôle emploi pour licenciement 2011	DEFM cat ABC de longue durée au 31 décembre 2011
Lozérien	37,1%	6,3%	19,2%
Catalan Cerdagne	44,1%	6,8%	26,0%
Sud Audois - Agly	36,9%	6,8%	29,0%
Lodève-Bedarioux-A75	32,4%	11,5%	33,3%
Catalan Perpignanais	38,4%	12,8%	33,4%
Béziers-Agde	35,2%	14,5%	34,2%
Narbonne - PLN	33,4%	13,9%	35,1%
Sud Gard	33,0%	14,1%	35,8%
Montpellier Méditerranée	30,9%	14,2%	36,0%
Gard Rhodanien	33,9%	14,4%	36,4%
Carcassonne Lauragais	31,4%	13,2%	36,5%
Alès Cévennes	27,2%	13,3%	38,3%
Languedoc-Roussillon	33,3%	13,5%	35,0%
Province	33,3%	14,0%	37,9%

Source : Insee – Statistiques du marché du travail

Le poids des DEFM de longue durée (depuis plus d'un an) de la région apparaît également sensiblement inférieur à la moyenne de province (35 % contre 37,9 %). Seul le territoire Alès Cévennes présente une proportion de DEFM de longue durée supérieure à cette moyenne. A l'opposé, les territoires Lozérien, Catalan Cerdagne et Sud Audois Agly se caractérisent par une très faible exposition au chômage de longue durée.

Dans l'ensemble, les territoires languedociens apparaissent plutôt frappés par un chômage que l'on peut qualifier de « précarité » - lié à la moindre qualité de l'emploi - alors que le chômage dit de restructuration - lié aux mouvements de restructuration économique (générateurs de licenciement) – demeure beaucoup moins intense. La combinaison de ces différents facteurs - taux de chômage et chômage de précarité élevés et faible proportion de chômeurs longue durée – est la traduction de leur mode de fonctionnement à ajustement rapide, c'est-à-dire caractérisé par une multiplication rapide et fréquente des entrées et des sorties sur le marché du travail.

3.1.3 Les effets en matière de revenu : des territoires marqués par de faibles niveaux de revenu

Le revenu moyen par foyer fiscal des habitants de la région Languedoc apparaît sensiblement inférieur à la moyenne française (inférieur de 14 % en 2009). Les écarts à la moyenne varient sensiblement d'un territoire à l'autre, même si tous présentent un niveau de revenu inférieur à la moyenne nationale.

Les niveaux de revenu les plus faibles s'observent dans les territoires Sud Audois Agly (inférieur de 28,8 %), Alès Cévennes (inférieur de 24 %), Lodève Bédarieux A75 (inférieur de 23,8 %), Catalan Cerdagne (20,7 %), Béziers Agde (inférieur de 20,3 %) et Narbonne PLN (inférieur de 20 %). Seuls les territoires de Montpellier Méditerranée et du Gard Rhodanien ont un revenu moyen qui s'approche de la moyenne nationale (respectivement inférieurs de « seulement » -3,7 % et - 3,2 %).

Les écarts de revenu moyen des foyers fiscaux des territoires au revenu moyen national en 2009 (en %)

	Ecart du revenu local au revenu moyen national (2009)
<i>Sud Audois - Agly</i>	-28,8%
<i>Alès Cévennes</i>	-24,0%
<i>Lodève-Bedarieux-A75</i>	-23,8%
<i>Catalan Cerdagne</i>	-20,7%
<i>Béziers-Agde</i>	-20,3%
<i>Narbonne - PLN</i>	-20,0%
<i>Lozérien</i>	-18,8%
<i>Carcassonne Lauragais</i>	-17,8%
<i>Catalan Perpignanais</i>	-16,8%
<i>Sud Gard</i>	-13,8%
<i>Montpellier Méditerranée</i>	-3,7%
<i>Gard Rhodanien</i>	-3,2%
Languedoc Roussillon	-14,1%

Source : Insee

Lecture : le revenu moyen des foyers fiscaux du territoire Sud Audois Agly est inférieur de 28,8 % au revenu moyen national...

Si le revenu moyen des territoires est resté sensiblement inférieur à la moyenne française en 2009, ces derniers ont cependant enregistré une progression plus rapide qui traduit un léger mouvement de convergence. Effectivement, tous les territoires languedociens ont enregistré une progression de leur revenu moyen supérieure à celle observée en moyenne en France entre 1998 et 2009. Alors que la progression du revenu moyen national a été de 63,2 % en France sur la période, elle a été à minima de 64,1 % et 64,2 % pour les territoires Sud Audois Agly et Catalan Cerdagne. Les territoires qui ont enregistré les plus fortes progressions sont le territoire Lozérien, Béziers Agde et Narbonne PLN (plus de 70 % de croissance).

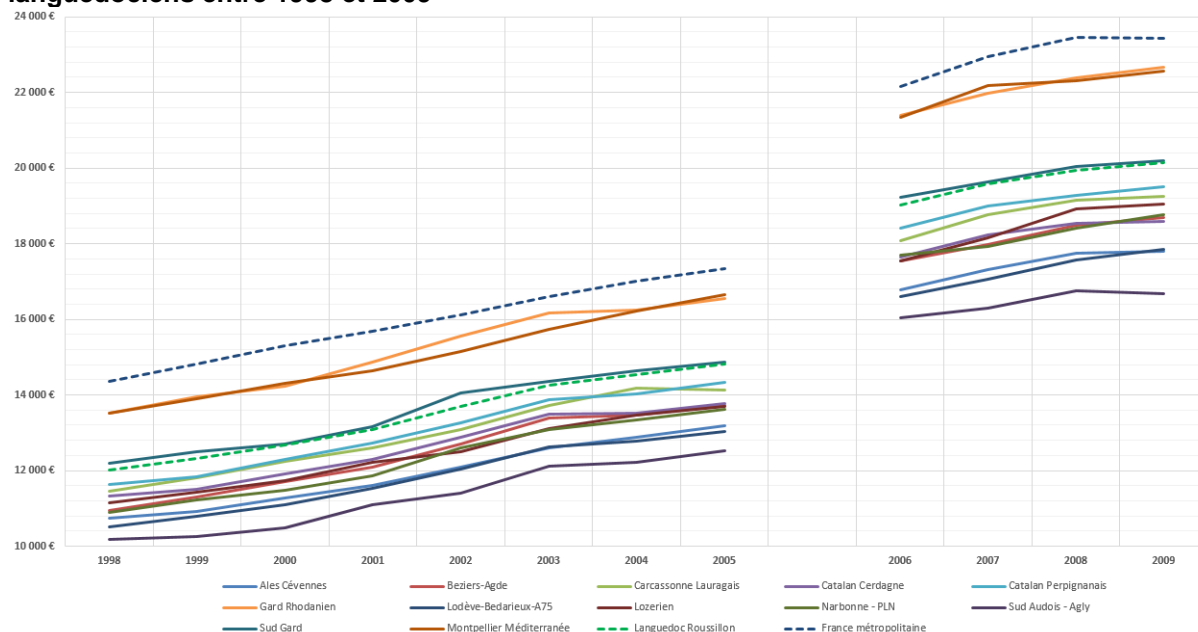
Evolution du revenu moyen par foyer fiscal entre 1998 et 2009 (en %)

	Evo. 1998 – 2009 (en %)
Sud Audois - Agly	64,1%
Catalan Cerdagne	64,2%
Sud Gard	65,6%
Alès Cévennes	66,0%
Montpellier Méditerranée	66,9%

Catalan Perpignanais	67,6%
Gard Rhodanien	67,7%
Carcassonne Lauragais	68,1%
Lodève-Bedarieux-A75	69,7%
Lozérien	70,7%
Béziers-Agde	70,8%
Narbonne - PLN	72,0%
Languedoc Roussillon	67,8%
France métropolitaine	63,2%

Source : Insee

Mise en perspective de la dynamique du revenu moyen par foyer fiscal des territoires languedociens entre 1998 et 2009



Source : Insee - DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques

Note : Un changement dans le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques entre 2005 et 2006 introduit une rupture dans la série et ne permet pas de comparer les années 2005 et 2006

Une façon sans doute un peu plus précise d'appréhender la problématique du niveau de vie consiste à évaluer le « reste à vivre » des populations en retranchant de leur revenu disponible (c'est à dire après impôt et redistribution) – qui se compose des salaires et autres revenus (allocations, pensions..) – les dépenses incompressibles réalisées en matière énergétique pour le logement et la mobilité des personnes et non énergétiques telles que le loyer, les remboursements de prêts, les dépenses de nourriture, de santé et d'assurance...

Cette approche nous permet d'observer là encore que la situation des territoires languedociens demeurent plutôt largement défavorable. A l'exception des seuls territoires de Montpellier Méditerranée et Gard Rhodanien, le « reste à vivre » des ménages demeure sensiblement inférieur à la moyenne de province (1 199 € par mois). Le « reste à vivre » descend même à moins de 800 euros mensuels pour les territoires Lozérien (756 €), Alès Cévennes (730 €), Catalan Cerdagne (728 €), Lodève Bédarieux A75 (685 €) et Sud Audois Agly (529 €) !

Ces données traduisent à la fois la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages des territoires languedociens et de leur niveau de précarité. Effectivement, compte tenu de la faiblesse de leur « reste

à vivre », qui traduit une faible marge de manœuvre, ces derniers apparaissent exposés à de lourdes difficultés en cas d'accident divers (perte d'emploi, maladie...)

« Reste à vivre » des ménages après déduction des dépenses contraintes (2010)

	Reste à vivre moyen (en € par mois et par ménage)
Sud Audois - Agly	529
Lodève-Bedarieux-A75	685
Catalan Cerdagne	728
Ales Cévennes	730
Lozérien	756
Carcassonne Lauragais	831
Narbonne - PLN	835
Béziers-Agde	938
Catalan Perpignanais	1 050
Sud Gard	1 056
Montpellier Méditerranée	1 211
Gard Rhodanien	1 240
Languedoc Roussillon	1 005
Province	1 199
France	1 307

Source : *Energies Demain*

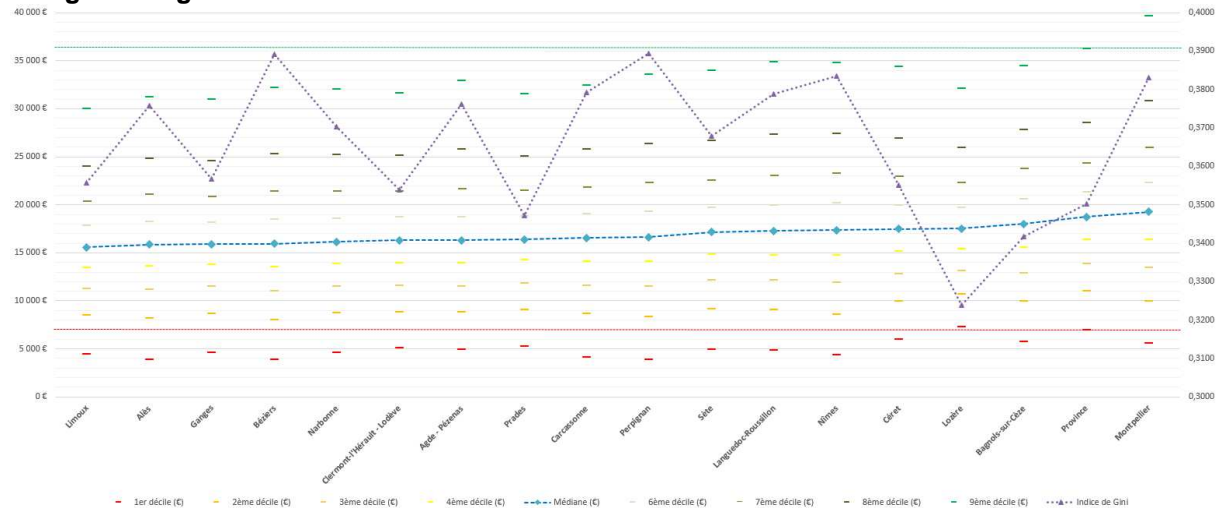
Note : Le « reste à vivre » est calculé en retranchant du revenu - salaires et autres revenus (allocations, pensions..) – les dépenses énergétiques (logements et mobilités des personnes), non énergétiques (loyers, remboursements de prêts, nourriture, santé et assurance...)

En complément, et afin d'aborder la problématique des inégalités, il est également intéressant de se pencher sur la distribution des revenus. Malheureusement, les données existantes sur la décomposition du revenu en déciles (c'est dire en 10 catégories égales allant des 10 % les pauvres, le 1^{er} décile, au 10 % les plus riches, le 9^{ème} décile) ne sont pas disponibles à l'échelle de nos sous-ensembles territoriaux. A titre informatif, nous observerons la distribution du revenu des ménages à l'échelle des Zones d'emploi de la région.

Sans entrer dans le détail de la situation de chacune des Zones d'emploi, on observera les faits suivants :

- Seule la ZE de Montpellier présente un revenu médian supérieur à celui de province ;
- Les revenus des plus pauvres (1^{er} décile) demeurent systématiquement inférieurs à la moyenne de province, ce qui en d'autres termes signifie que l'intensité de la pauvreté est localement plus élevée qu'en moyenne (c'est-à-dire que les populations les plus défavorisées demeurent plus pauvres qu'en moyenne) ;
- Les revenus des populations les plus riches (9^{ème} décile notamment) apparaissent en revanche systématiquement plus faibles qu'en moyenne, exception faite de la ZE de Montpellier ;
- La distribution générale des revenus dans les Zones d'emploi traduit une situation sociale largement inégalitaire (à l'exception des ZE de la Lozère et de Prades) ;

Distribution des revenus fiscaux (par unité de consommation) par déciles à l'échelle des ZE de la région Languedoc Roussillon en 2011



Source : Insee – Revenus fiscaux des ménages

Au global, on constate que les territoires languedociens souffrent d'une forme de « paupérisation relative généralisée » (toutes les catégories sociales présentent des niveaux de revenu inférieurs à la moyenne de province) et de fortes inégalités de revenu. Inégalités élevées en raison non pas du niveau de revenu des catégories sociales les plus riches mais de la faiblesse des revenus des plus pauvres (qui peuvent parfois ne pas dépasser 5 000 euros annuels avant impôt et redistribution).

B. Les effets du fonctionnement socio-économique des territoires en matière environnementale

Les effets du fonctionnement socio-économique des territoires languedociens en matière environnementale apparaissent plutôt modérés. Le volume des émissions de gaz à effet de serre par habitant et de consommation énergétique des logements en région demeurent sensiblement inférieurs à celui observé en moyenne en province et en France.

Des disparités peuvent évidemment être observées entre territoires. Du côté des émissions de gaz à effet de serre, seuls les territoires Lozérien et Lodève Bédarieux A75 (très probablement en raison d'un usage intensif de l'automobile et de l'axe autoroutier pour le second) présentent un bilan défavorable. Pour la consommation énergétique des logements, le bilan est là aussi plutôt favorable, sauf pour quatre territoires : le Lozérien, Lodève Bédarieux, Sud Audois Agly et Catalan Cerdagne. Les piètres performances énergétiques de ces territoires s'expliquent probablement par l'ancienneté du parc de logements et leur configuration plutôt individuelle.

On relèvera que les territoires Lozérien et Lodève-Bédarieux-A75 cumulent les handicaps et qu'à ce titre, leurs modalités de développement socio-économique apparaissent peu durables.

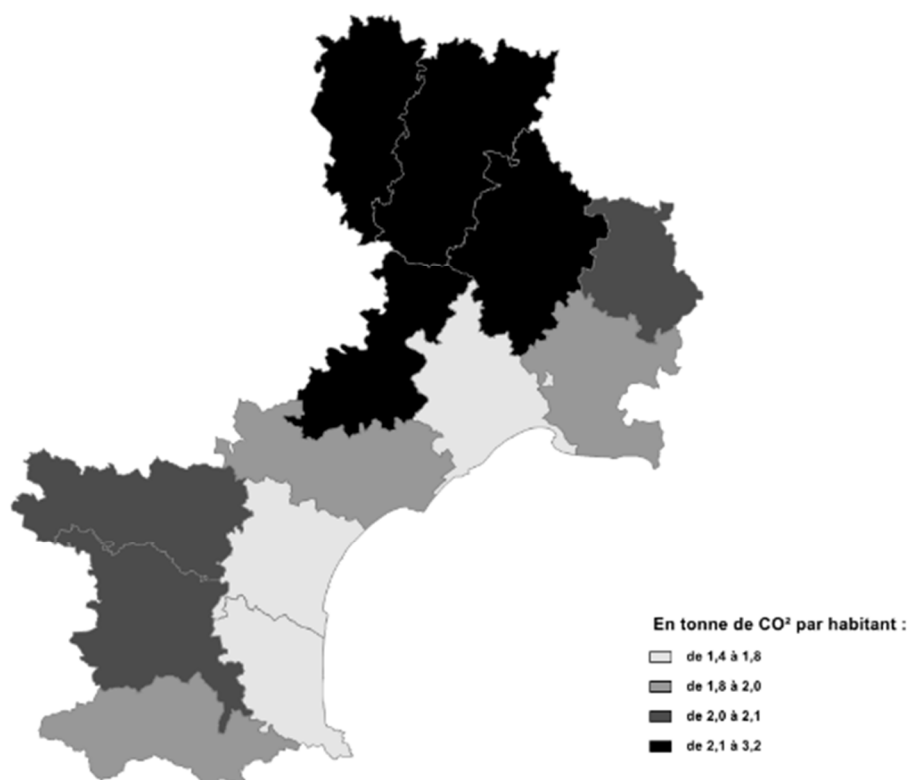
Indicateurs synthétiques d'impact environnemental (2011)

	Emission de Gaz à effet de serre / habitant (en tonne de CO ²)	Consommation énergétique des logements (en kWh. par habitant)
Catalan Perpignanais	1,4	4 945
Montpellier Méditerranée	1,7	5 378
Sud Gard	1,9	5 841
Narbonne - PLN	1,7	5 958
Béziers-Agde	1,8	6 168
Gard Rhodanien	2	6 629
Carcassonne Lauragais	2,1	7 224
Alès Cévennes	2,1	8 065
Catalan Cerdagne	2	8 947
Sud Audois - Agly	2,1	9 114
Lodève-Bédarieux-A75	2,5	10 032
Lozérien	3,2	13 851
Languedoc Roussillon	1,8	6 306
Province	2,4	8 617
France	2,3	8 326

Source : Energies Demain (ENERTER & MOBITER)

Note : Les émissions de GES sont évaluées sur la base des émissions générées par les logements et les déplacements des individus

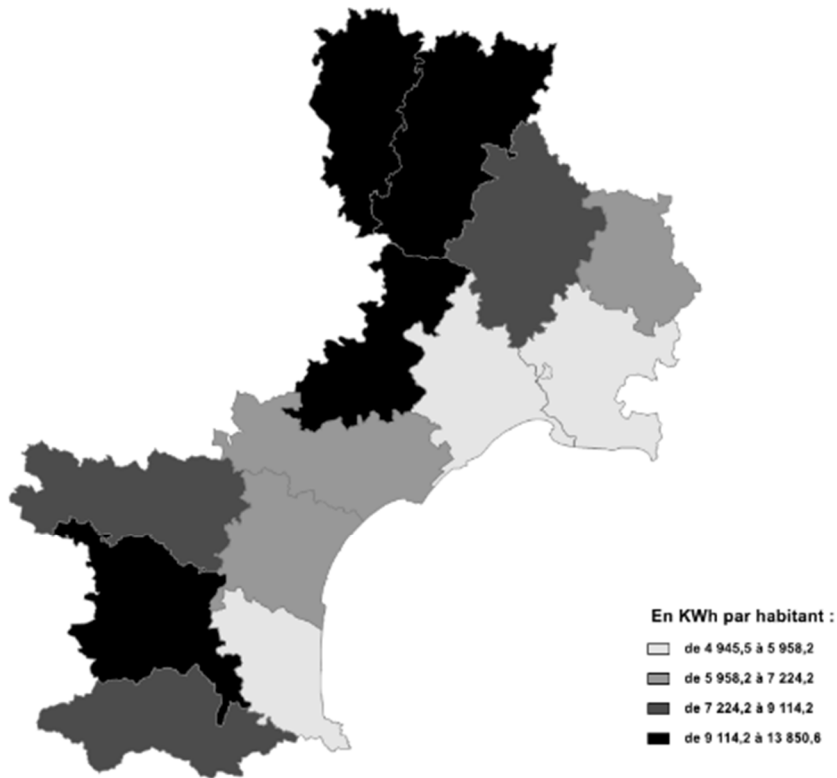
Emissions de gaz à effet de serre (2010)



Source : Energies Demain (ENERTER & MOBITER)

Note : Les émissions de GES sont évaluées sur la base des émissions générées par les logements et les déplacements des individus

Consommation énergétique des logements (2010)



Source : Energies Demain (ENERTER & MOBITER)

Note : Les émissions de GES sont évaluées sur la base des émissions générées par les logements et les déplacements des individus

Synthèse : les grandes tendances socio-économiques qui se dessinent à l'échelle de l'espace régional

Dans l'ensemble, la région Languedoc et ses territoires apparaissent comme des territoires au profil largement résidentiel et surtout sous-productif, c'est à dire marqués par une orientation économique très présente, symptomatique d'une forte dépendance à la consommation locale, et un faible niveau de compétitivité.

Si ces tendances de fond ne constituent pas un phénomène nouveau et sont d'ores et déjà connus des acteurs locaux, les éléments que nous avons produits nous permettent d'identifier d'autres tendances de fond sans doute tout aussi importantes.

- Tendance 1 : il existe une forte relation décroissante entre le poids de l'économie touristique et celui de l'économie productive exportatrice à l'échelle des territoires languedociens (autrement dit, plus la part des revenus touristiques dans l'ensemble des revenus captés est élevée, plus celle des revenus exportateurs est faible et inversement). Cette relation est tout sauf une surprise et se retrouve dans toutes les régions françaises mais à une moindre intensité. Elle démontre qu'il est extrêmement difficile pour les territoires, particulièrement languedociens, de combiner économie productive exportatrice et économie touristique ;
- Tendance 2 : il existe une très forte relation entre le poids des dépenses touristiques et celui des revenus résidentiels. La nature et l'intensité de cette relation n'a évidemment pas grand-chose de surprenant (même si elle ne s'observe pas avec une telle intensité dans les autres régions françaises). Elle reflète l'état de dépendance de l'économie résidentielle des territoires languedociens à l'économie touristique ;
- Tendance 3 : il existe une forte relation croissante entre le poids de l'économie résidentielle (et plus encore des dépenses touristiques) et le potentiel de captation de richesses des territoires. Ceci démontre le rôle pivot de l'économie résidentielle et plus spécifiquement touristique dans le processus de captation de richesses pour les territoires languedociens ;
- Tendance 4 : il existe une forte relation négative entre l'effet multiplicateur et le taux de couverture en emplois présents. Ceci démontre que l'intensité de la propension à consommer localement la richesse captée en provenance de l'extérieur exerce une influence très forte sur le dynamisme des créations d'emplois dans les secteurs d'activité présents. Enoncé autrement, que l'évasion commerciale les impacte sensiblement à la baisse ;
- Tendance 5 : il existe une relation négative entre le poids des revenus productifs exportateurs et le potentiel de captation de richesses. En d'autres termes, cela signifie que les territoires qui présentent les plus profils les plus productifs apparaissent globalement comme les moins attractifs en matière de captation de richesses ;

- Tendance 6 : il existe une relation croissante entre le poids des revenus productifs exportateurs et celui des transferts sociaux. Autrement dit, plus le poids des revenus productifs exportateurs est élevé, plus celui des transferts sociaux l'est aussi. Cela signifie, comme cela peut également s'observer dans d'autres régions françaises, mais de manière là encore moins intense, que les territoires au profil les plus productifs sont ceux qui enregistrent en moyenne les plus lourdes difficultés sociales ;
- Tendance 7 : il existe une relation décroissante entre le poids des revenus « dortoirs » et le taux de couverture en emplois présents. Enoncé autrement, cela signifie que plus la part des revenus « dortoirs » dans l'ensemble des revenus captés est élevée, plus le taux de couverture est faible. Ceci est la traduction du déficit de consommation qui frappe ce type de territoires, largement polarisés par les grandes agglomérations voisines, qui font largement office de pôle de consommation et captent une large partie des dépenses des individus y résidant.

Les grandes tendances territoriales qui se dessinent à l'échelle des territoires languedociens

	Intensité de la relation (Coeff. de détermination)		Sens de la relation
Dépenses touristiques / Base productive	0,82	+++	-
Dépenses touristiques / Base résidentielle	0,81	+++	+
Potentiel de captation / Base résidentielle	0,70	+++	+
Taux de couverture / Effet multiplicateur	0,59	++	-
Potentiel de captation / Base productive	0,50	++	-
Base productive / Base sociale	0,44	+	+
Taux de couverture / Revenus "dortoirs"	0,36	+	-

Annexes

Annexe I – Evolution des demandeurs d'emploi (catégorie 1) au gré des cycles économiques entre 2001 et 2011

Evolution de la demande d'emploi (DEFM cat. 1) au gré des cycles conjoncturels depuis 2001

	Evo. 2001-2011	Evo. 2001-2011 (en %)	2001-2004	2001-2004 (en %)	2004-2007	2004-2007 (en %)	2007-2011	2007-2011 (en %)
Alès Cévennes	227	2,1%	-582	-5,3%	-1 974	-18,9%	2 783	32,9%
Sud Gard	-79	-0,3%	-666	-2,4%	-6 376	-23,8%	6 963	34,2%
Lodève-Bedarieux-A75	529	11,8%	42	0,9%	-836	-18,5%	1 323	35,9%
Gard Rhodanien	847	10,8%	241	3,1%	-1 687	-21,0%	2 293	36,0%
Montpellier Méditerranée	2 316	5,6%	-515	-1,3%	-9 799	-24,1%	12 630	41,0%
Lozérien	103	9,6%	1	0,1%	-250	-23,3%	352	42,8%
Béziers-Agde	3 989	23,5%	686	4,0%	-3 069	-17,4%	6 372	43,8%
Narbonne - PLN	2 304	29,8%	501	6,5%	-1 286	-15,6%	3 089	44,5%
Carcassonne Lauragais	1 847	24,4%	-20	-0,3%	-1 205	-15,9%	3 072	48,3%
Catalan Perpignanais	3 488	16,6%	-113	-0,5%	-4 653	-22,3%	8 254	51,0%
Catalan Cerdagne	615	23,8%	0	0,0%	-487	-18,8%	1 102	52,6%
Sud Audois - Agly	698	29,4%	30	1,3%	-444	-18,5%	1 112	56,7%
Languedoc-Roussillon	16 019	10,8%	-475	-0,3%	-31 680	-21,4%	48 174	41,5%
Province	330 383	14,7%	105 615	4,7%	-557 600	-23,7%	782 368	43,5%

Source : Insee – Statistiques du marché du travail

Evolution annuelle de l'emploi salarié privé durant la Grande récession

	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	2008-2012	2008-2012 (en %)
Alès Cévennes	-2,4%	0,7%	-1,8%	-1,4%	-1 439	-4,9%
Béziers-Agde	-1,8%	1,8%	-0,5%	-1,4%	-1 085	-2,0%
Carcassonne Lauragais	-1,6%	0,0%	0,3%	-0,7%	-566	-2,0%
Catalan Cerdagne	-0,8%	-2,2%	-2,7%	-0,2%	-618	-5,8%
Catalan Perpignanais	-2,3%	1,7%	0,4%	-1,3%	-1 255	-1,6%
Gard Rhodanien	-0,5%	1,2%	-1,1%	-1,1%	-511	-1,6%
Lodève-Bedarieux-A75	-1,8%	1,6%	0,4%	0,5%	143	0,7%
Lozérien	0,4%	0,0%	-1,1%	0,9%	10	0,1%
Narbonne - PLN	-0,9%	0,8%	0,7%	-1,4%	-268	-0,9%
Sud Audois - Agly	-2,0%	0,0%	0,4%	-3,7%	-370	-5,3%
Sud Gard	-2,3%	1,0%	-0,6%	-1,6%	-2 969	-3,4%
Montpellier Méditerranée	-0,3%	2,1%	1,2%	-0,3%	4 794	2,7%
Languedoc Roussillon	-1,3%	1,4%	0,1%	-0,9%	-4 134	-0,7%
Province	-2,3%	0,9%	0,7%	-0,8%	-194 779	-1,5%

Source : URSSAF